MATERNITÉ *Page 3*

Près d'un mois sans pédiatre et sans accouchements

VITICULTURE *Page 6*

Châteaux : quand vendre devient inéluctable

LE Journal DU Médoc

N°1515 | 1.70€

Vendredi 18 septembre 2026

www.lejournaldumedoc.fr



Après le feu, la course contre les inondations



Pages 4-5

COURSE CONTRE LA MONTRE. Dans les crastes et les cours d'eau du bassin-versant des lacs médocains, le nettoyage a commencé, afin de faciliter les écoulements avant les premières fortes pluies.



MUSIQUE

Une asso au service des jeunes talents

Page 23

SOULAC-SUR-MER

Succès au long cours de Ciné en Courts

Page 12

PAUILLAC

En conseil, le maire fait amendement honorable

Page 18

PORTRAIT

William Courjaud : haut les vins !

Page 28



L'ÉDITO |

LE PORGE PRÉSIDENTIEL

Le Porge est devenu si tendance ! Un mégafeu a suffi pour que la commune devienne une escale clé dans la course présidentielle. C'est qu'elle concentre, à travers l'épisode destructeur de cet été, certains sujets brûlants du moment. Il n'y a pas que le réchauffement climatique et ses conséquences. C'est aussi l'épicentre des moyens accordés par le gouvernement afin de lutter contre des feux d'une ampleur nouvelle et de la confiance que l'on place ou pas dans l'État. La France, elle, est sur des charbons ardents, entre des finances publiques rouge écarlate et une bataille idéologique sans merci dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027. Qui veut se montrer en empathie avec le peuple électeur et, pourquoi pas, dézinguer le gouvernement en même temps que la « Macronie » finissante, a tout intérêt à s'arrêter au Porge. Les fines lames politiciennes ont de quoi jouer sur velours après que le Premier Ministre est venu sur place sans venir au contact des habitants ; le reproche a laissé des traces. Gare, toutefois, à ne pas se prendre les pieds dans les racines des pins calcinés ! Qu'a-t-on retenu du passage ici d'Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste (PS) si ce n'est son propos concernant le « *côté Oradour-sur-Glane* » des maisons détruites par le feu ? Le candidat à la primaire socialiste de la présidentielle a dû reconnaître une maladresse oratoire. Cette semaine, c'était au tour de Marine Le Pen de se rendre au Porge. La présidente du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée nationale et candidate à la présidentielle a fait de l'accès au logement un thème central de son projet. Au-delà de sa triste proposition d'un plan climatisation pour sauver le pays des canicules, il y a, pour la championne du RN, quelque allégorie à trouver entre une France, selon elle à refonder, et une commune médocaine dont le chef du gouvernement a promis la « *reconstruction* ». Le chaton Saumos, mascotte des pompiers, a aussi dû l'émouvoir. Parmi la vingtaine de candidats déclarés à l'élection suprême de 2027, d'autres viendront peut-être, en espérant trouver sous les cendres des cartes d'électeurs intactes. Voyez comme les « *sinistrés* » ne sont pas abandonnés. Les promesses poussent plus vite qu'une forêt.



PHOTO JDM

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

L'ALLIANCE DOIT RÉDUIRE LA VOILURE

Présidente de l'Alliance des crus bourgeois du Médoc depuis avril 2025, Armelle Cruse, dont la famille a vendu Château du Taillan (lire page 6), explique que la période est charnière pour cette organisation, confrontée aux difficultés économiques rencontrées par une partie de ses 170 adhérents, certains d'entre eux se retrouvant en redressement judiciaire. Une nouvelle organisation doit être définie et une révision des cotisations est à l'étude, car elles sont trop lourdes à supporter pour certains adhérents. « *La première chose que les propriétés regardent quand elles sont en difficulté, ce sont les interprofessions*, estime-t-elle. *Il faut donc réduire la voilure pour qu'il n'y ait pas de désaffection. On va aussi se reconcentrer sur la défense de la marque et la mise en place du classement 2030.* » Une nouvelle élection est prévue d'ici la fin de l'année.

« *Le projet Pure Salmon peut encore être annulé* »

C'est ce que Delphine Batho a dit lors de sa venue à la pointe du Médoc le 12 septembre. La députée des Deux-Sèvres, ancienne ministre et candidate à l'élection présidentielle pour Génération Écologie, y a rencontré les associations et élus mobilisés contre le projet d'élevage de saumons. Si elle est élue présidente de la République en 2027, « *ce projet destructeur sera annulé* ». Tout est dans le « *si* ».


PHOTO D.BATHO

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 20h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Pas d'accouchements pendant quatre semaines

MATERNITÉ. Faute de trouver un pédiatre remplaçant, les accouchements ne pourront plus avoir lieu à la clinique de Lesparre-Médoc avant le 12 octobre. Jusqu'à cette date, les futures mamans seront dirigées vers d'autres maternités. L'offre de soins pour les femmes enceintes est réorganisée.

Dominique BARRET

Alors que le plus gros de l'été s'est déroulé sans que ni l'accueil des urgences ni celui de la maternité de Lesparre-Médoc ne soient arrêtés en raison d'un manque de personnels soignants, l'absence imprévue d'un pédiatre jusqu'au 12 octobre est venue dérégler une organisation déjà fragile. En effet, la maternité bénéficie d'une dérogation de l'Agence régionale de santé (ARS) qui autorise son ouverture malgré la présence d'un pédiatre seulement une journée et demie par semaine, alors que ce poste devrait être occupé durant toute la semaine. Le pédiatre est parti en congé et son remplacement était prévu en intégralité ; il n'a finalement duré qu'une semaine. Sans pédiatre, la maternité ne fonctionne plus. À Lesparre-Médoc, dans l'établissement du Pavillon de la mutualité, le service complet comprend 24 heures sur 24 un obstétricien, une sage-femme et une auxiliaire puéricultrice, une sage-femme pour les consultations de jour, une sage-femme coordinatrice ainsi qu'un secrétariat.

Faute de pouvoir compléter le planning avec un nouveau pédiatre, le Plan Rose est déclenché, afin de réorganiser l'offre de soins pour les femmes enceintes. La direction de la clinique mutualiste indique dans un communiqué que « *la prise en charge des accouchements programmés sécurisée 24 heures / 24 ne peut plus être assurée* » depuis le 14 septembre à 20 heures. Dès lors, « *les patientes [sont] réorientées vers les autres maternités du territoire (maternité de l'hôpital privé Wallerstein à Arès, Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine et la maternité du CHU de Bordeaux, groupe hospitalier Pellegrin), afin de garantir le suivi et la sécurité des soins pour elles et leurs futurs enfants* ». Cinq accouchements étaient programmés à Lesparre-Médoc durant la semaine du 14 septembre et quinze femmes arrivées à terme au mois de septembre doivent ainsi être réorientées.

Une situation sous contrôle, selon la direction

« *Tout est organisé et se passe bien, dans le calme et la maîtrise*, affirme le directeur de la clinique, Julien Allignon. *Toutes les femmes sont prévenues et ont choisi leur maternité de report. Nous sommes en lien avec les autres maternités, sages-femmes et obstétriciens. Tout se passe bien.* » Le dossier médical des femmes enceintes de plus de trente-six semaines d'aménorrhée sera transmis à l'établissement de leur choix. La direction informe également que « *pour le confort des patientes, il leur est proposé la possibilité de bénéficier d'une prise en charge gratuite en hôtel hospitalier proche du lieu d'accouchement pour elles et leur accompagnant dans les cinq jours précédant le terme de grossesse (CPP)* ». « *Il suffit de solliciter les équipes de la maternité de Lesparre pour sa mise en place et / ou l'équipe de la maternité choisie.* »

La maternité de Lesparre-Médoc continue d'assurer les consultations pré et post-natales, les échographies et les suivis de grossesse. Dès le retour du pédiatre, le 12 octobre à 8 heures, le service reprendra son fonctionnement normal. En attendant, l'établissement continue ses recherches de pédiatre en espérant pouvoir écourter « *au plus vite le fonctionnement en mode dégradé de la maternité de Lesparre* ».

La maternité médocaine est passée de 198 naissances en 2023 à 253 en 2024, puis de 236 en 2025 à une projection de 208 en 2026. Dans un audit, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) chiffre à 2,7 millions d'euros le seul déficit de la maternité (lire notre édition du 4 septembre 2026). Elle illustre parfaitement la situation générale de la clinique, dont la mission de service public est tout aussi indispensable que structurellement déséquilibrée dans les moyens alloués. ■

La prochaine visite de la maternité de Lesparre-Médoc pour les futurs parents aura lieu mercredi 23 septembre. Rendez-vous à 18 heures à l'accueil de la clinique mutualiste. Sans inscription.

NAISSANCES

Le rôle central du pédiatre

Le médecin pédiatre intervient parfois dès la vie fœtale, si une anomalie a été dépistée durant la surveillance de la grossesse. Le pédiatre est là pour donner son avis sur la maladie suspectée et organiser la prise en charge du bébé à la naissance, si besoin. Il est responsable de la prise en charge médicale du bébé, de la salle de naissance jusqu'à la sortie de la maternité. Le pédiatre est cependant disponible 24 heures sur 24 pour intervenir à tout moment en cas d'anomalie pendant le travail, à la naissance ou après la naissance. Le pédiatre est aussi responsable de la mise en place des protocoles de soins à la maternité et dans le service de néonatalogie, qui accueille les bébés prématurés et les nouveau-nés malades, en équipe avec les autres professionnels de la maternité. Enfin, le pédiatre assure des formations à destination des sages-femmes ou des puéricultrices, sur des thèmes variés comme l'allaitement maternel ou les premiers gestes d'urgence à prodiguer au nouveau-né. *Source : www.sante.fr*

JUSTICE.

Les cambrioleurs de casernes de pompiers se font pincer

Dans un communiqué, le procureur Renaud Gaudeul indique qu'une information judiciaire a été ouverte à la suite de plusieurs vols par effraction, commis dans la nuit du 27 au 28 août 2026 dans les casernes de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-d'Illac et de Salaunes et le 3 septembre dans celle de Pauillac. On apprend ainsi que « *des pinces et écarteurs hydrauliques, un dispositif d'éclairage et de l'outillage d'intervention ont notamment été dérobés, pour un préjudice de plusieurs milliers d'euros* ». Des vols qui ne sont pas des cas isolés, propres au département de la Gironde, puisque des faits similaires sont recensés ailleurs en France. On pense notamment à la région lyonnaise, dans laquelle une dizaine de cambriolages de ce genre ont été commis.

Le parquet de Bordeaux a confié une enquête de flagrance à la Cellule de lutte contre les réseaux de cambrioleurs (CLRC) de la brigade des recherches de Mérignac. Résultat : « *Les constatations réalisées sur les lieux des cambriolages puis les investigations diligentées (veille sur les réseaux sociaux, analyse de la téléphonie mobile…) ont permis d'identifier plusieurs individus impliqués dans la commission des faits, dont deux incarcérés au centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan* », précise le procureur. Le 8 septembre dernier, au terme d'une opération de la gendarmerie nationale mobilisant 95 militaires, notamment ceux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) de Toulouse, six hommes et une femme, âgés de 19 à 26 ans et originaires de la région, ont été interpellés et placés en détention. « *Les domiciles perquisitionnés dans les communes de Le Taillan-Médoc, Blanquefort, Bassens et Bordeaux, ont permis la découverte de plusieurs des objets volés. De plus, lors de leurs auditions, cinq des mis en cause ont reconnu leur participation aux faits de vol ou de recel qui leur ont été reprochés.* »



Le centre d'incendie et de secours de Pauillac fait partie de ceux qui ont été cambriolés. *PHOTO JDM-MN*

Le 10 septembre, une information judiciaire a été ouverte, notamment aux chefs de vols en bande organisée, recels de biens provenant d'un vol en bande organisée et participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime aggravé par la commission en bande organisée. Cinq individus ont été mis en examen. Quatre d'entre eux ont été placés en détention provisoire et un sous contrôle judiciaire. ■

▶ POLITIQUE

Éric Coquerel en mission au Porge

Ce vendredi 18 septembre, le député Éric Coquerel se rendra dans la commune du Porge pour poursuivre ses travaux parlementaires, dans le cadre de la mission d'information flash consacrée au coût de la canicule et des incendies ainsi que de leurs conséquences. De 10 h 30 à 12 h 30, dans la salle des fêtes du village, le parlementaire de Seine-Saint-Denis (La France Insoumise), par ailleurs président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, mènera une audition publique des habitants, des commerçants, artisans, représentants syndicaux concernés par les incendies de cet été. Une visite des lieux ravagés par les incendies est prévue. Par ailleurs, ce déplacement sera l'occasion d'un rendez-vous à la mairie du Porge en présence de maires de communes voisines et d'un deuxième temps de rendez-vous, avec divers services de l'État en lien avec le sujet.

▶ NATURE

Cousseau, c'est trop beau

La réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau, à Lacanau, fête ses 50 ans d'existence. Gérée par la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso), la réserve propose à cette occasion un beau programme, samedi 19 et dimanche 20 septembre. Le sentier de visite en accès libre est jalonné des photographies naturalistes de Léa Collober et Bastien Campiston. Ce dernier animera, le dimanche, un atelier photo, en mouvement, avec un garde de Cousseau. Des balades commentées sur réservation seront proposées au départ de Maubuisson, notamment la découverte des papillons de nuit (dimanche). Samedi soir à 19 h 30 : spectacle *Nocturnes* de la Compagnie des musiques Télescopiques. Programme détaillé sur : www.sepanso.org

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Après le feu, la course contre les inondations

INCENDIE DE SAUMOS. Dans les crastes et les cours d'eau du bassin-versant des lacs Médocains, le nettoyage a commencé. L'objectif du Siaebvelg est désormais de faciliter les écoulements avant les premières fortes pluies et de limiter le risque d'inondation dans les secteurs urbanisés.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Le ronronnement de l'élagueuse résonne entre les pins noircis. Depuis la semaine dernière, un vaste chantier a commencé dans les crastes et les cours d'eau du bassin-versant des lacs médocains. Les agents du Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin-versant et étangs du littoral girondin (Siaebvelg) retirent les arbres et les branches tombés à la suite de l'incendie de Saumos, qui a détruit 42 000 hectares de forêt entre le sud du Médoc et le nord du bassin d'Arcachon. L'enjeu dépasse largement le simple nettoyage des cours d'eau. Avant l'arrivée des pluies automnales et hivernales, il faut éviter que les végétaux brûlés ne se transforment en barrages et ne perturbent les écoulements. Dans un bassin-versant déjà fragilisé par la disparition de la végétation, chaque obstacle peut favoriser une accumulation d'eau en amont et augmenter le risque de débordement.

Ce lundi 14 septembre, une équipe du syndicat des Lacs Médocains est ainsi à l'œuvre dans la craste Courtieux, au Temple. Le cours d'eau est encore à sec, mais le temps presse. Muni d'une élagueuse, Dorian Machloud, l'un des deux agents saisonniers chargés de l'entretien des espaces naturels et des milieux aquatiques, tronçonne les plus grosses branches et les troncs avant de les sortir du lit. « *L'objectif est de libérer l'écoulement, afin que l'eau puisse couler correctement cet hiver. Sinon, tout ce bois risque de dériver avec le courant et de créer des embâcles au niveau des ponts, des buses ou des passages étroits, ce qui pourrait engendrer des inondations* », explique Rémi Malraison. Le chargé de mission Milieux aquatiques, qui travaille pour le syndicat depuis 2018, est venu prêter main-forte à Dorian, seul en poste ce jour-là.

195 kilomètres de cours d'eau touchés

Après l'incendie, le Siaebvelg a réalisé un diagnostic à partir de visites de terrain, à pied et en voiture, mais également de survols par drone. Un relevé topographique Lidar de la zone incendiée a également été réalisé par un avion début septembre, en coordination avec le Siba, pour obtenir un aperçu de tout le réseau hydraulique, y compris les petits fossés.

Le constat est conséquent : 195 kilomètres de crastes et de cours d'eau ont été endommagés sur les 23 000 hectares du bassin-versant incendiés. « *20 % du bassin-versant ont brûlé* », rapporte Frank Quenault, ingénieur du syndicat, qui n'intervient directement que sur 10 % des crastes et cours d'eau du bassin-versant. Plusieurs centaines d'embâcles ponctuels ont été recensés. Et le problème ne s'arrête pas aux arbres déjà tombés. Les végétaux brûlés encore présents sur les berges ont été fragilisés par le feu. Avec les coups de vent de l'automne et de l'hiver, de nouvelles branches et des troncs pourraient tomber dans les cours d'eau. Le diagnostic a également mis en évidence des fossés bouchés par les travaux réalisés pour créer les pare-feu.

Agir avant les premières crues

Le risque est d'autant plus surveillé que les conséquences d'un hiver très pluvieux pourraient être importantes. « *On risque de se retrouver avec un lac de 23 000 hectares si l'on ne fait rien* », rapporte Laurent Peyrondet, président du Siaebvelg. Une étude a permis d'identifier une dizaine de secteurs où un débordement pourrait avoir des répercussions sur des zones habitées. La priorité est donc de sécuriser les écoulements avant l'arrivée de l'hiver, en particulier en aval des secteurs incendiés et à proximité des zones urbanisées.

Sur les 195 kilomètres touchés, une centaine est prise en charge par les équipes du syndicat, en coordination avec les services communaux. Les secteurs du Porge et de Lacanau ont déjà été traités. Cette intervention se poursuivra tout l'hiver. Les équipes effectueront des passages répétés pour surveiller l'état du réseau hydrographique et intervenir rapidement après les coups de vent ou les exploitations forestières susceptibles de faire tomber de nouveaux arbres dans les cours d'eau.

> *« On risque de se retrouver avec un lac de 23 000 hectares si l'on ne fait rien. »*

En parallèle, les secteurs nécessitant des moyens plus importants sont confiés à des sociétés spécialisées. Quatre entreprises forestières ont été mobilisées depuis le début du mois de septembre pour intervenir avec des engins mécaniques. 34 kilomètres de cours d'eau considérés comme prioritaires doivent ainsi être traités en urgence, avec la coupe et le broyage de la ripisylve brûlée.

L'Eyron, un point noir surveillé de près

À Saumos, la craste de l'Eyron figure parmi les secteurs les plus sensibles. Une épareuse de l'entreprise Meyre, basée à Sainte-Hélène, intervient pour nettoyer l'une des berges, l'autre n'étant pas accessible en raison de l'absence d'une bande de roulement. « *On effectue 6 passages au total, du haut de la berge jusqu'au lit du cours d'eau, en faisant attention de laisser les arbres, comme les chênes, encore vivants* », explique Axel Precigout, chauffeur du tracteur. L'objectif est de mettre la surface à blanc pour que l'eau s'écoule correctement.

La craste de l'Eyron présente une configuration particulièrement préoccupante. Sa faible pente ralentit naturellement l'écoulement, tandis que les débits peuvent être importants en amont. Le secteur du pont de la RD 5, route des Landes, concentre notamment les inquiétudes. Sous l'ouvrage, l'eau doit passer par trois buses, qui peuvent ralentir l'écoulement et provoquer une accumulation en cas de fortes précipitations. Si la craste déborde, l'eau suit ensuite le profil du terrain en direction du bourg de Saumos. Le phéno-



Après l'incendie de Saumos, 195 kilomètres de réseau hydrographique ont été endommagés par le feu. *PHOTOS JDM*



Les agents de la régie du Siaebvelg dégagent les branches tombées dans la craste Courtieux, au Temple.



Les salariés de l'entreprise d'insertion Ares Coop, basée à Hourtin, en train de nettoyer le lit d'un fossé.



mène s'est déjà produit en mars 2024 : 14 maisons avaient alors été inondées. Une étude hydraulique urgente a été commandée pour ce secteur, afin de mieux comprendre et de sécuriser le fonctionnement de l'ouvrage.

À Saumos et au Temple, certains fossés particulièrement problématiques nécessitent également des interventions ponctuelles de moyens mécaniques. Une pelle mécanique doit notamment intervenir dans plusieurs dizaines de mètres de fossés obstrués par les travaux de création des pare-feu.

Dans les secteurs auxquels les engins ne peuvent pas accéder, le syndicat fait également appel à trois entreprises d'insertion professionnelle : Ares Coop à Hourtin, l'Apadev à Lesparre-Médoc et Hotravail à Cestas. À Arès, quatre salariés en insertion d'Ares Coop ont ainsi travaillé sur 900 mètres de fossés et sur les têtes de pont, afin de limiter le risque de formation de nouveaux embâcles.

Le gros des travaux doit être terminé d'ici la fin octobre. Le coût de l'ensemble de ces opérations est estimé à 150 000 euros par le Siaebvelg, avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Il ne faut pas accélérer l'eau partout

La stratégie du syndicat ne consiste toutefois pas à ouvrir tous les cours d'eau pour faire partir l'eau le plus rapidement possible vers les lacs. Sur les 195 kilomètres de réseau touchés, 60 kilomètres ne seront volontairement pas nettoyés, notamment à proximité du lac de Lacanau et du canal des étangs. Dans ces secteurs, les embâcles peuvent jouer un rôle dans le ralentissement des écoulements. « *Ces zones de retenue d'eau cassent les pics de crue en arrivant dans le lac de Lacanau* », rapporte Frank Quenault.

L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre deux risques : éviter qu'un arbre ou un amas de végétaux ne bloque un pont en aval, tout en empêchant que l'ensemble du réseau ne devienne un système d'évacuation rapide des eaux vers les lacs. La gestion des lacs, du canal et des zones humides participe également à l'écrêtement des crues.

La disparition de la végétation inquiète

Car le principal problème ne se résume pas aux arbres tombés dans les crastes. L'incendie a profondément modifié le fonctionnement hydrologique du bassin-versant. Pour l'hiver prochain, la disparition de la végétation au sol inquiète le Siaebvelg. Dans les secteurs brûlés et mis à nu, l'eau en surface ne sera plus freinée par le couvert végétal. En l'absence de cette régulation naturelle, la nappe affleure en surface plus longtemps dans l'année et peut ruisseler plus rapidement vers l'aval, ce qui entraîne un engorgement des cours d'eau. Un constat fait à la suite de l'incendie de Saumos en 2022. Cette situation pourrait se prolonger au-delà du prochain hiver. En l'absence des pins, les nappes phréatiques pourraient rester autour d'un mètre de profondeur, contre environ 1,50 m habituellement. Une différence qui, selon l'ingénieur du syndicat, correspond à environ un mois de pluie. Autrement dit, les nappes pourraient être saturées plus rapidement. Le reboisement, prévu d'ici deux à quatre ans, pourrait également provoquer temporairement une nouvelle phase de ruissellement : la préparation des sols, notamment leur labour, réduira à nouveau leur capacité à retenir l'eau en l'absence de végétation. « *L'expérience des incendies sur le territoire, en 2022 notamment, montre que la disparition du couvert végétal et des arbres, dont les racines prélèvent habituellement une partie de l'eau, a des conséquences directes sur le fonctionnement hydrologique des sols et de la nappe, et donc, des écoulements.* »



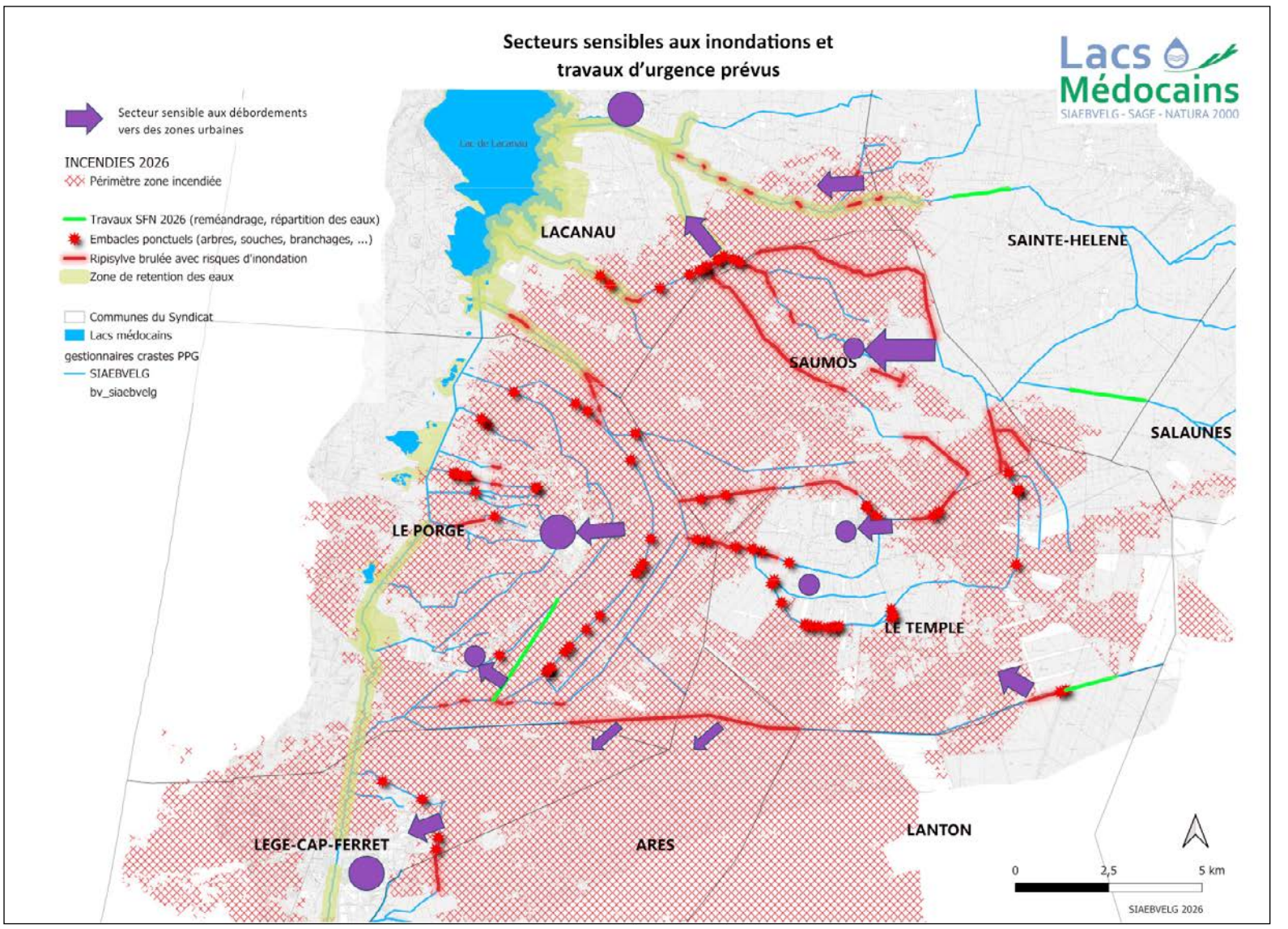
L'épareuse en train de nettoyer la berge de la craste de l'Eyron, à Saumos.

Répartir l'eau plutôt que l'accélérer

Certains secteurs déjà connus pour leur risque d'engorgement vont ainsi faire l'objet de travaux de restructuration hydromorphologiques. L'objectif est de mieux répartir les volumes d'eau entre plusieurs fossés et cours d'eau, plutôt que de concentrer les écoulements sur un seul axe. Des opérations sont prévues, notamment à la Levade et au Brassemonte, à Sainte-Hélène, ainsi que dans une craste située en amont du Temple et de Lège. Au Porge, un projet vise également à améliorer la répartition des eaux en rouvrant, d'ici cet automne, un fossé le long d'une piste cyclable au sud-est de la commune et en le raccordant à la craste commune. Les tests réalisés l'hiver dernier ont montré l'intérêt de cette solution : « *On a constaté une baisse du niveau d'eau de 30 centimètres* », rapporte Frank Quenault, tout en rappelant que des solutions techniques sont mises en place depuis 2021 pour solliciter les fossés sous-utilisés et soulager les fossés sur-utilisés. Le syndicat travaille désormais avec les communes, les forestiers, les propriétaires privés et les partenaires techniques, institutionnels et financiers pour préparer d'autres secteurs à ces évolutions.

L'objectif n'est pas simplement de curer ou de nettoyer davantage. « *Le facteur déterminant contre les inondations n'est pas l'entretien, mais la distance entre les fossés* », explique l'ingénieur. Un réseau suffisamment dense permet de mieux drainer les eaux, mais des fossés trop profonds peuvent aussi contribuer à assécher la nappe.

Les travaux engagés ces prochaines semaines constituent ainsi une course contre la montre : il s'agit moins de « nettoyer » la forêt brûlée que de sécuriser les écoulements avant les premières crues de l'hiver. ■



BARRIQUES
DYOGÉNA
DÉTARTRAGE • ASEPTISATION
RÉGÉNÉRATION PAR ULTRASONS
CHEZ VOUS • SANS DÉMONTAGE
07 86 17 17 25 | www.dyogena.com

Denis Lurton prend le relais d'Édouard Miailhe

N'étant plus suffisamment disponible pour assumer cette fonction, Édouard Miailhe a abandonné en cours de mandat la présidence de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) Margaux. Une fonction à laquelle il avait été élu pour la première fois en 2018. Après deux mandats complets de trois ans, puis deux années de son troisième mandat (en cours), il a cédé la place au numéro 2 du bureau de l'ODG, Denis Lurton, qui était jusqu'alors vice-président de l'appellation. D'après le viticulteur, propriétaire de Château Desmirail, deux sujets majeurs animeront la vie de l'ODG. L'un concerne la Maison du vin de Margaux, bâtiment vendu à la commune dans la perspective de créer un office de tourisme intercommunal, qui ne sera pas bâti à cet endroit. La Maison du vin ayant été rachetée par l'ODG au prix de vente (opération neutre), il s'agira de savoir si elle sera rénovée ou déplacée ailleurs. Si l'autre question émerge, elle devra être posée à l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao), puisqu'elle porte sur la limitation des densités de plantation face au réchauffement climatique.

Quand vendre devient inéluctable

CHÂTEAUX. À Avensan, Marie-Laure Lurton-Roux explique sans détour les raisons pour lesquelles elle a dû se séparer de Château de Villegeorge, tandis qu'au Taillan-Médoc, Armelle Cruse estime avoir trouvé en Laurent Marti le bon repreneur pour Château du Taillan.

Dominique BARRET et Mathieu CAURRAZE

Après avoir cédé Château Duplessis (Moulis-en-Médoc) en 2015, Marie-Laure Lurton-Roux a dû vendre Château de Villegeorge et ses dix hectares de vignes, à Avensan en appellation haut-médoc. Un acheteur potentiel devait faire coup double en reprenant également La Tour de Bessan, en appellation margaux. Et puis patatras. Finalement, Denis Merlaut, président du directoire du groupe Taillan France, s'est porté acquéreur de la propriété viticole. La transaction a été officialisée le 31 juillet dernier, au cœur d'un été caniculaire et d'une crise viticole profonde.

> *« Les conditions sont faites par l'acheteur »*

En fin de carrière professionnelle, Marie-Laure Lurton-Roux n'a jamais caché, parfois avec émotion, la difficulté qu'elle éprouvait à maintenir à flot les marques héritées de son père, Lucien Lurton. En cette période, nombre de domaines viticoles sont à vendre ou potentiellement à vendre. Les acheteurs, eux, sont plutôt rares. Même si on peut imaginer que cette période d'effondrement est également propice à réaliser des investissements d'avenir, des paris. « *Les conditions sont faites par l'acheteur* », constate Marie-Laure Lurton-Roux, qui compte sur la surface financière de Denis Merlaut, un acteur « *sérieux* » de la place bordelaise, pour donner un peu d'air et des perspectives à Château de Villegeorge. L'objectif étant que « *les propriétés soient bien gérées et repartent avec dynamisme* ». Taillan France, dont le pôle Vignobles & Compagnies détient notamment les châteaux Citran et Gruaud-Larose, en Médoc, explique que les vignes voisines de celles de Citran vont permettre d'étendre le vignoble de ce dernier. Elles seront exploitées en fermage.



Armelle Cruse est gérante du Château du Taillan depuis 1992.

Des récoltes faibles et des dettes à rembourser

Pour la viticultrice, qui travaille depuis quelques années avec son fils Gabriel Roux, âgé de 31 ans, un impératif est de « *rayer les dettes* ». Les récoltes « *très faibles* » des dernières années ont contribué à rendre les finances « *exsangues* », dans un domaine d'activité où « *l'on met deux ans avant de sortir une bouteille* ». Si la récolte est « *petite* », le vin se vend « *en dessous du prix de revient* ». La trésorerie doit être solide. Pour Tour de Bessan, la problématique diffère de celle de Villegeorge, car « *on peut davantage soutenir les prix de vente* [des vins, N.D.L.R.] *en margaux qu'en haut-médoc* ». À cela s'ajoute une autre injustice de classe parmi les familles de vins : le marché du vrac existe pour les margaux, ce qui permet d'alimenter leur trésorerie, mais pas pour les haut-médoc. En revanche, la propriété de Soussans est en quelque sorte lestée par d'importants investissements réalisés « *avant la crise* ». Le point positif est qu'elle s'est ainsi dotée d'un « *bel outil* » de travail et même si le prix de vente d'une propriété est indexé sur la marque et surtout la valeur de son vignoble, Tour de Bessan est en capacité de vinifier une quarantaine d'hectares, bien plus que ses vingt-neuf hectares actuellement en production.

Des raisons économiques et patrimoniales

C'est une page qui se tourne également au Château du Taillan. La propriété viticole du Taillan-Médoc (AOC haut-médoc), cru bourgeois exceptionnel, a été vendue le 31 août à Laurent Marti, personnalité connue pour être le président du club de rugby de l'Union Bordeaux-Bègles. Cette acquisition permet à l'homme d'affaires, déjà propriétaire du château Picque Caillou (AOC pessac-léognan) depuis le début de l'année, de mettre les pieds dans le prestigieux vignoble médocain. Une transaction qui met fin à une histoire commencée en 1896, liant ce prestigieux domaine viticole et la famille Cruse, mais qui n'a pas été décidée du jour au lendemain. « *Ça faisait trois ans qu'on était en négociations* », explique Armelle Cruse, gérante depuis 1992 de la propriété familiale, qu'elle et ses quatre sœurs ont héritée après le décès tragique de leur père, Henri-François Cruse, la même année. Mais il y a trois ans, Armelle Cruse n'était pas prête à se séparer de la propriété, contrairement à ses sœurs, davantage favorables à une vente. La décision a donc été le fruit d'une réflexion familiale, menée progressivement.

Si la vente intervient dans un contexte difficile pour la viticulture bordelaise, Armelle Cruse insiste sur le fait que Château du Taillan n'était pas « *aux abois* ». Les comptes de la propriété permettaient encore de s'en sortir. Mais plusieurs facteurs ont rendu la situation plus complexe. La baisse des ventes de vin, le ralentissement des achats des négociants et le durcissement du soutien bancaire à la viticulture ont pesé sur l'exploitation. À cela s'ajoutait un enjeu majeur : le patrimoine bâti du château, qui nécessitait d'importants travaux de rénovation, notamment après les différents aléas climatiques.



Marie-Laure Lurton-Roux dans le cuvier du château La Tour de Bessan. *ARCHIVES JDM*

Quand la raison l'emporte

« *Je ne disposais pas des moyens nécessaires pour permettre à la propriété d'atteindre les objectifs de qualité que je m'étais fixés. Le prix de vente du vin n'est plus suffisant pour y parvenir* », rapporte Armelle Cruse, bien qu'elle ait développé des nouvelles gammes de vins et des activités, dans le but de poursuivre le développement de la propriété. Elle souligne notamment l'importance de l'œnotourisme, qui a permis au château du Taillan d'accueillir environ 10 000 visiteurs. Pour elle, cette fréquentation démontre que si la consommation de vin évolue, l'intérêt pour l'univers viticole reste bien présent. « *On n'est plus dans le volume, mais on est dans l'expérience, dans la qualité* », analyse-t-elle.

> *« Pour moi, ça a été une décision difficile à prendre »*

Pour Armelle Cruse, la vente est le résultat d'un constat familial : il fallait donner à la propriété les moyens de continuer. « *Pour moi, ça a été une décision difficile à prendre, bien sûr, puisque c'est un métier qui est passionnant et que j'avais encore beaucoup de projets*, explique-t-elle. *Mais la raison a fini par prendre le dessus.* » L'attachement est d'autant plus fort que l'histoire familiale remonte à quatre générations. Mais Armelle Cruse estime aujourd'hui que Laurent Marti peut réaliser ce qu'elle-même souhaitait entreprendre. C'est cette capacité à donner au domaine les moyens de poursuivre son développement qui a fait pencher la balance.

Laurent Marti conservera l'équipe du château, dont la fille d'Armelle Cruse, Tatiana, qui travaillait depuis cinq ans à ses côtés et était notamment chargée de la communication, de l'œnotourisme et de l'accueil. Le nouveau propriétaire entend également faire évoluer l'activité du domaine. Les mariages devraient laisser davantage de place aux séminaires. Il souhaite poursuivre le développement qualitatif du vignoble, notamment un tri plus sélectif des raisins et un projet de vin blanc. Pour Armelle Cruse, le fait de voir son successeur investir dans la propriété est rassurant. Elle décrit un homme « *sous le charme de cette propriété* » et qui « *a envie de bien faire* ». Une garantie, selon elle, que le château ne sera pas simplement considéré comme un patrimoine à exploiter, mais comme un domaine à faire vivre et évoluer.

Armelle Cruse restera au château du Taillan jusqu'à la fin octobre, notamment pour accompagner les vendanges et assurer la transition. Cette vente va, par conséquent, mettre un terme à son mandat à l'Alliance des crus bourgeois, dont elle est la présidente depuis avril 2025. Plusieurs pages se tournent. ■

La double première de Croizet Bages

RÉNOVATION. La famille Quié a présenté, le 3 septembre, la métamorphose de sa propriété de Pauillac, après deux années de chantier.

Monique NAUZIN

Jamais dans son histoire, depuis son acquisition en 1942 par Paul Quié, le château Croizet-Bages – grand cru classé pauillacais de 36 hectares situés sur le plateau de Bages, à Pauillac – n'avait connu des vendanges aussi précoces : elles ont commencé le 1er septembre dernier. Autre première, révélée par Anne-Françoise Quié, œnologue : « *La visite réservée, le 3 septembre dernier, à Hubert Rocher, l'un des six fondateurs du Marathon des châteaux du Médoc et à des partenaires de ce même marathon, était une avant-première.* » L'occasion de découvrir le chantier d'envergure commencé il y a deux ans environ pour la restructuration de ses installations techniques, dont un nouveau cuvier de 2 000 m², conçu par l'architecte Paul-Henri Quié-Nayel (Atelier d'Architecture Générale), original et du plus bel effet, avec ses charpentes décoratives spécifiques, imaginées et menées avec Vigier Construction Métallique, qui a aussi réalisé la couverture de plusieurs bâtiments multi-usages. Outre ce nouveau cuvier, « *de nouveaux chais à barriques et un chai pour la fermentation malolactique* » (2 200 m²) ont été créés. Les travaux de réception et de dégustation, qui prévoient « *un jardin d'hiver entièrement dédié au laboratoire de la propriété et aux séances de dégustation* » sont en cours de finition. Anne-Françoise a su parler avec passion et les mots du cœur de cette métamorphose de Croizet-Bages, qui le sort de sa discrétion et contribue à le hisser vers plus de lumière. Elle a également su évoquer sa belle histoire, la fondation du domaine par les frères Croize remontant au XVIIIe siècle, et surtout raconter comment, il y a 84 ans, il est entré dans le giron de la famille Quié.



Anne-Françoise Quié dans le nouveau cuvier. *PHOTO JDM-MN*

« *Notre histoire, en Médoc*, révèle-t-elle, *a commencé en 1936, lorsque notre grand-père Paul Quié, négociant en vins officiant entre Bordeaux et Paris - où il était courtier assermenté en vins, à Bercy - tombé amoureux du Médoc et ayant par atavisme la passion des domaines viticoles - il est d'origine bordelaise et corrézienne - décide d'offrir un château en Médoc en guise de cadeau de mariage à ma grand-mère Lucienne, lui donnant le choix entre deux propriétés : le château Pichon Baron de Longueville, second grand cru classé en 1855 et un modeste cru bourgeois, le château Bel Orme Tronquoy-de-Lalande (AOC haut-médoc), à Saint-Seurin de Cadourne. Outre le vignoble, celui-ci abrite une belle chartreuse dominant l'estuaire de la Gironde, dessinée par l'architecte Victor Louis (auquel on doit aussi le Grand-Théâtre de Bordeaux).* » Séduite, son choix se porte sur le château saint-seurinois dont elle va faire le château familial où la famille se retrouve encore régulièrement. « *En 1942, mon grand-père fait l'acquisition des vignobles et installations du Château Croizet-Bages et en 1946, ceux du Château Rauzan-Gassies* ». La visite de ce « *Croizet-Bages* » en pleine restructuration et l'ouverture à l'œnotourisme ont constitué une bonne introduction à la Soirée des Partenaires, où ils ont retrouvé la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves, Sauternes et Barsac dont Anne-Françoise est un membre très dynamique.

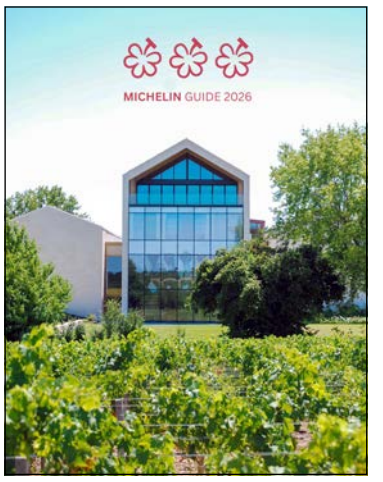
En 2 000, la petite-fille de Paul, Anne-Françoise, œnologue, a succédé avec son frère jumeau, Jean-Philippe, à son père Jean-Michel : complices et complémentaires, ils co-dirigent l'ensemble des propriétés de la famille, elle au poste de Responsable commerciale, en charge de la distribution, et lui occupeles fonctions de Responsable Technique. Au côté de leur frère aîné Paul-Henri, architecte de formation, ils poursuivent le développement des Châteaux en s'appuyant sur le travail effectué par leurs prédécesseurs.

■

NOUVEAUTÉ.

Les belles Grappes du Guide Michelin en Médoc

À l'image de ce qui existe pour distinguer les meilleures tables gastronomiques dans le monde, le Guide Michelin a créé unemarque de reconnaissance dédiée à l'univers du vin. Révélée à la Cité du Vin de Bordeaux le 7 septembre, la première sélection bordelaise des « *Grappes Michelin* » a distingué 83 domaines viticoles, dont 35 se situent en Médoc[1]. Sur les neuf propriétés bordelaises ayant obtenu la distinction maximale de trois grappes, trois sont médocaines : Château Léoville-Las-Cases à Saint-Julien Beychevelle, Château Lafite-Rothschild à Pauillac et Château Montrose, à Saint-Estèphe.



Les 3 Grappes de Léoville Las Cases. *PHOTO LAS CASES*

Des domaines d'excellence reconnus

Léoville-Las-Cases est notamment mis en avant pour son célèbre Clos de 50 hectares, installé sur des graves profondes au bord de l'estuaire. Le Guide souligne également la place centrale du cabernet-sauvignon dans les vins du domaine et leur remarquable aptitude à la garde. Lafite-Rothschild figure lui aussi parmi les domaines les mieux distingués de cette première sélection. Le Guide Michelin insiste sur ses 110 hectares de vignes, mais aussi sur l'évolution des pratiques culturales du domaine, engagé depuis 2021 dans une conversion vers l'agriculture biologique et expérimentant la biodynamie. Montrose complète ce trio médocain. Installé sur une croupe de graves dominant la Gironde, le second grand cru classé est distingué pour la puissance et la profondeur de ses vins, ainsi que pour la précision de son expression aromatique.

Un vignoble médocain dynamique

Six autres propriétés médocaines décrochent deux grappes. Château Pontet-Canet est ainsi récompensé pour être devenu l'un des crus les plus emblématiques de la biodynamie dans le Médoc. Labour à cheval, préparations naturelles et élevage d'une partie des vins en amphores figurent parmi les particularités mises en avant. Le niveau à une grappe confirme, lui aussi, la vitalité du vignoble médocain. À ces domaines récompensés par des grappes s'ajoutent onze propriétés médocaines sélectionnées par le Guide Michelin.

M.C

■

1. Consulter le palmarès complet (1,2, 3 Grappes et Sélection Michelin) sur : www.michelin.com

TROPHÉES DE L'INNOVATION.

L'Extralex de Souslikoff obtient l'argent

C'est pour l'instant une pièce unique. L'outil conçu par l'entreprise Souslikoff (Arcins et Saint-Yzans-de-Médoc) a nécessité cinq ans de recherche et développement menées par le bureau d'études, explique son gérant, Fabrice Martinez. Lorsqu'il a acheté la société médocaine, en 2022, le projet de l'Extralex était déjà dans les tuyaux et les tiroirs. Réalisé « *avec le support de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Extralex est un procédé mécanique permettant d'éliminer le feuillage responsable de l'apparition des maladies, et notamment du mildiou* », précise le chef d'entreprise. « *Un système de brosses, couplé à un module d'aspiration et de stockage, permet de retirer le feuillage sans blesser la vigne, et de l'évacuer pour destruction ou valorisation.* » L'outil est un châssis tracté qui déshabille la vigne et aspire les risques sanitaires pour lequel il a fallu de longues recherches afin de mettre au point la bonne qualité de brosses tournant à une vitesse adéquate.

L'Extralex sera officiellement présenté lors du salon professionnel Vinitech-Sifel, dont la 25e édition aura lieu au parc des expositions de Bordeaux, du 1er au 3 décembre 2026. Avant cela, les lauréats des Trophées de l'innovation ont été dévoilés. Sur trente innovations mondiales distinguées, la Gironde en compte dix, parmi lesquelles figure Souslikoff et son Extralex (trophée d'argent). Toujours en Médoc, une « citation » a été obtenue par Metay 3D, à Soussans, pour ses filaments d'impression 3D issus du marc de raisin.



En attendant de voir l'engin en action, en voici le dessin. *ILLUSTRATION SOUSLIKOFF*

D.B.

■

Meilleures Adresses



E.Leclerc

DU 15 AU 26 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES POUR COMMENCER LA RENTRÉE SUR UNE BONNE NOTE.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « MILKA »

Milka

2+1 OFFERT*





DIFFÉRENTES VARIÉTÉS, LA MOINS CHÈRE OFFERTE

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA GAMME « SIGNAL WHITE NOW »

Signal



70% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

34% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES PRODUITS APÉRITIFS SALÉS (1)



MERCREDI 16 SEPTEMBRE

40% Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES SOUS-VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE (2)



MERCREDI 16 SEPTEMBRE

-34%

SUR LES HUILES ET VINAIGRES DES MARQUES

TRAMIER DEPUIS 1863 — Lesieur — Frial — MAILLE

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Hors chips et produits ECO+. (2) Offre non valable sur les produits des marques ECO+, ATHENA, EMINENCE et sur les modèles ARUM noir/blanc/skin de la marque SANS COMPLEXE. * Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », d'avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Pachan veut chasser les idées reçues

CHASSE. La Fédération départementale des chasseurs de la Gironde possède, en son Domaine de Pachan, un bel outil et un espace naturel idéal pour attirer un public peu au fait de la culture cynégétique.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Micro en main, Thibault Varenne est notamment revenu sur le rôle joué par les chasseurs pendant le feu de Saumos. *PHOTO JDM*

De là à dire qu'Henri Sabarot est un monument médocain, il n'y a qu'un pas, que nous ne franchirons pas. En tout cas, un bel observatoire en bois porte désormais son nom, tout près des bureaux du domaine de Pachan, siège de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde, à Ludon-Médoc. C'était notamment l'objet d'un moment organisé par le président de la fédé, Thibault Varenne, en hommage - de son vivant c'est beaucoup mieux - à son prédécesseur, qui lui a passé le témoin à l'issue de sa dernière assemblée générale (lire notre édition du 25 avril 2025). Au sommet de la plateforme d'observation et de ses ouvertures avec vue sur les étangs, la Garonne et les prairies poldérisées de ce qui fut une île, l'ambiance était belle, au soleil couchant, jumelles en mains.

Étoffer l'offre du parcours de visite pour le public

Mais c'est huit mètres plus bas, au pied de la tour en bois, que les discours se sont enchaînés. D'abord celui du président en exercice, qui a détaillé le projet d'accueillir ici « *un public non averti et de transmettre au plus grand nombre une meilleure connaissance de la nature et de la chasse* ». Le parallélépipède moderne, construit sur pilotis et accroché aux bâtiments anciens, marque l'ancrage des chasseurs de la Gironde dans ce lieu inauguré en 2004, au cœur d'un site classé réserve de chasse et de faune sauvage, dont les surfaces agricoles furent autrefois dédiées à la culture de la vigne, des artichauts, puis du maïs. Une photo d'époque était accrochée à l'armature en bois de l'observatoire pour rappeler ce moment. Henri Sabarot s'est remémoré le déroulement de cette acquisition foncière et sa construction, projet pour lequel le préfet de l'époque, Christian Frémont, fut de bon conseil. Car nous sommes ici en zone inondable. Ce qui a pour avantage d'éloigner les voisins, comme l'a malicieusement fait remarquer Henri Sabarot, aux côtés de son vieux complice Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

> *« Faire de Pachan un lieu de transmission »*

Pour en revenir à l'élégant et solide observatoire Henri Sabarot, il est depuis 2025 - année des vingt ans du Domaine de Pachan - librement accessible aux visiteurs, afin de leur permettre de découvrir la faune et l'avifaune des lieux. Des panneaux didactiques permettent de bien identifier les espèces. Pièce maîtresse du parcours de visite, la tour a été construite pour un montant de 116 000 euros, grâce à 21 000 euros de subvention de la Région, 48 868 euros du fonds écocontribution de l'Office français de la biodiversité (OFB), les 40 % restants ayant été financés par la Fédération départementale des chasseurs. Un sentier pédagogique (l'année prochaine), puis un parcours aménagé autour des étangs viendront compléter l'offre. Une valorisation des bâtiments est à l'étude. Des animations scolaires sont envisagées pour « *faire de Pachan un lieu de transmission* », a précisé Thibault Varenne.

L'élan de solidarité pendant les évacuations

Les incendies de cet été ont évidemment trouvé une place dans le discours séquencé du président girondin, évoquant le rôle de soutien joué par sa fédération. À partir de quatre points de collecte (Blaye, Ludon-Médoc, Belin-Béliet et Sauveterre-de-Guyenne), plus de 12 mètres cubes de denrées alimentaires ainsi que 500 packs d'eau minérale ont été réunis et acheminés vers le centre de secours de Macau, ainsi que le parc des expositions de Bordeaux, où étaient réunis des habitants évacués préventivement de leurs domiciles et de leurs communes de résidence, sous la menace du feu. Dans cette période post-incendie, les techniciens ont établi des protocoles de suivi, afin « *de mesurer le délai nécessaire à la faune pour réinvestir les zones sinistrées et d'accompagner au mieux cette phase de reconstruction* ». À partir de ce qui a été observé après l'incendie monstre de Landiras et de La Teste en 2022, Thibault Varenne estime que « *les chasseurs pourront réinvestir les lieux dans les deux ans* ».

C'est l'image de chasseurs « *responsables* » que veut mettre en avant le président, qui a profité de ce moment, toujours en lien avec le feu de forêt de Saumos, pour souligner le lien étroit entre le monde cynégétique et les bénévoles de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), dont le président régional, Bruno Lafon, maire de Biganos, a reçu la médaille du Mérite cynégétique. Habitué à la reconnaissance de ses mérites, Bruno Lafon a pudiquement déclaré qu'il remettrait cet honneur aux équipes de la DFCI qu'il préside. « *Vous avez représenté les voix du terrain* », lui a signifié Thibault Varenne. Et comme à Pachan, on ne se contente pas de venir passer le permis de chasser, la soirée s'est terminée autour des récompenses du concours de photos 2026 organisé par la Fédération. Catégorie faune sauvage : première place pour Nathan Delmas. Catégorie paysages : Marie Setrin. Catégorie valeurs et traditions cynégétiques : Vincent Dauba. Catégorie scènes de chasse : Jean-Claude Poussin. Le tout à deux pas de la salle… Henri Sabarot, dont la plaque a été dévoilée. ■

1. Lire la fiche consacrée au Domaine de Pachan sur le site internet du patrimoine et inventaire de Nouvelle-Aquitaine : www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr

SUIVI DES ESPÈCES

Pachan bague et balise

Les 84 hectares - dont 50 hectares de zones humides et 20 hectares en eau du Domaine de Pachan - se veulent « *une vitrine de l'investissement des chasseurs en faveur des milieux sur le territoire girondin* », comme l'a expliqué le président de la fédération girondine, Thibault Varenne. Et de citer les espèces d'oiseaux qui ont « *rapidement colonisé les aménagements réalisés sur le site, avec notamment une présence importante de sarcelles d'hiver, mais également de canards colverts, foulques macroules* ». Les effectifs hivernants sont en hausse depuis cinq ans : on trouve ainsi plus de 1 000 anatidés (oies, cygnes, canards, etc.) en moyenne sur le site. « *En février 2024, nous avons ainsi atteint un record avec près de 4 000 canards présents simultanément sur le domaine, dont environ 80 % de canards pilets, accompagnés notamment de sarcelles d'hiver et de canards souchets.* » Cigognes, spatules, vanneaux et bécassines, entre autres, sont également observés durant l'année. Des bécassines des marais, qui hivernent ou font une halte hivernale à Pachan, sont baguées. Des canards pilets sont même suivis grâce à un balisage GPS afin « *de mieux comprendre comment ils utilisent Pachan et les secteurs environnants, notamment pour aller s'alimenter sur le Bec d'Ambès ou dans les marais voisins* ». L'un de ces canards, suivis dans sa migration « *a ainsi parcouru près de 2 000 kilomètres en seulement trois nuits, en direction de la Russie* ».

ZOOM





NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00



► LE VERDON-SUR-MER

Perturbations du réseau d'eau potable

Mardi 22 et mercredi 23 septembre, l'entreprise Suez procédera au nettoyage du château d'eau et de la bâche du Verdon-sur-mer. Des perturbations (comme une baisse de débit ou de pression sur le réseau d'eau potable) pourront être ressenties.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Entre Pages

Samedi 26 septembre à partir de 10 h 30, l'association À Livres Ouverts et la bibliothèque de Saint-Vivien vous invitent à l'événement Entre Pages. Venez partager vos lectures, découvrir de nouveaux auteurs et échanger sur l'actualité littéraire.

Les élus à votre rencontre

Les élus du conseil municipal de Saint-Vivien-de-Médoc ont inauguré un nouveau rendez-vous, mercredi 2 septembre : ils viendront pareillement à votre rencontre au marché, tous les premiers mercredis du mois.

► VENSAC

Ateliers Pep's Eurêka

L'Asept (Association santé éducation et prévention sur les territoires) de la Gironde organise une série d'ateliers seniors gratuits et conviviaux, destinés à faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne en utilisant les différentes stratégies de mémorisation. Cette série d'ateliers se décomposera en dix séances au total, réparties du 22 septembre au 1er décembre 2026, de 10 heures à 12 heures, dans la salle des fêtes de Vensac. Si vous désirez y participer, merci de vous inscrire en téléphonant à la mairie.

Nouvel agent à la maternelle

La commune de Vensac souhaite informer les habitants qu'elle a trouvé la personne qui rejoindra prochainement l'équipe de la maternelle de Vensac au poste d'agent(e) de restauration scolaire et qu'elle remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour ce poste. Les repas auront lieu sur place.

Entre le tennis et la fondation Roux : une histoire d'amour

HOURTIN. Le club de tennis entretient une relation de confiance avec cette fondation, qui s'occupe des personnes en situation de handicap depuis 13 ans.

Alain MANGINI

Samedi 12 septembre, le club de tennis de Hourtin a accueilli pendant une journée des membres de la fondation Roux, qui regroupe des personnes du foyer Esperanza de Lesparre-Médoc et du foyer de Laride, à Vertheuil. Lionel Kerdiles, enseignant au club de tennis, dispense depuis 13 ans des cours à deux groupes issus de ces structures, soit 16 personnes, hommes et femmes.

Cette opération a été lancée par Frédéric Spindler, président du club de la section tennis à l'USCH (Union sportive et culturelle de Hourtin), élu lors de la dernière assemblée générale, au mois de juin. « *Cette opération a été rendue possible par la signature d'une convention avec la fondation Roux et l'USCH, en lien avec la labélisation " sports adaptée " attribuée par le CDOS (Comité départemental olympique et sportif), tant notre implication dans l'inclusion est présente*, poursuit Frédéric Spindler, enseignant BEES tennis en autoentreprise. *L'accueil d'un résident, c'est avant tout l'implication, la responsabilisation et l'accompagnement.* »

Il est possible d'organiser ce type d'animation car la relation qui lie le club de tennis et la fondation Roux est durable : elle a débuté durant l'été 2013, quand Régis Pons, éducateur spécialisé, a aperçu le professeur de tennis en train d'enseigner le tennis à un jeune autiste, dans le cadre des stages d'été du club. Il a alors interpellé Frédéric Spindler en disant : « *Quand je vois l'approche que tu as avec cet enfant de 8 ans, je me demande : est-ce que cela te dirait d'essayer avec des résidents adultes du foyer Esperanza ?* »

Depuis, Frédéric Spindler a établi une relation magnifique avec tou (te) s ces joueuses et joueurs qui lui apportent amour, tendresse et reconnaissance sans limite. Il est également devenu ami avec Régis Pons, qui a su voir en lui cette capacité d'accompagnement.

Cette journée du 12 septembre a réuni les résidents et une dizaine de joueuses et joueurs du club. Elle était orchestrée par le président du club, toujours positif quand il s'agit d'aller de l'avant et surtout dans le domaine de l'inclusion, tant l'égalité des chances est au cœur de ses préoccupations, « *Nous pouvons dire que c'est un passing gagnant*, se félicite Frédéric Spindler. *Des adultes et des jeunes du club se sont succédé tout l'après-midi pour jouer ensemble au tennis et s'initier au pickleball, nouvelle discipline venue d'outre-Atlantique pour arriver jusqu'à Hourtin*[1]. »



Joueurs du clubs et membres des foyers ont échangé balles et sourires le temps d'une journée. *PHOTO USCH*

■

1. À ce propos, notez que le premier open de pickleball de Gironde aura lieu à Hourtin, dimanche 27 septembre.

LESPARRE-MÉDOC.

Nouveau logo pour une belle saison en perspective

La section natation du Sam (Sport Athlétique Médocain), basé à Lesparre-Médoc, s'est réunie samedi 12 septembre, afin de faire un bilan de la saison 2025-2026, ainsi que pour présenter les activités projetées durant la saison 2026-2027. Renouant avec le dynamisme qui fut le leur à l'époque où la section natation occupait les lignes de la piscine Tournesol (fermée en 2016), les adhérents ont rempli la salle, en cette réunion de rentrée.

De beaux résultats sportifs

Relancé l'année dernière grâce à la constitution d'une nouvelle équipe[1], le club se porte bien et a enregistré durant la saison des résultats sportifs plus qu'encourageants. Ainsi, si l'on considère l'ensemble des nageurs qui s'entraînent dans les piscines de Lesparre-Médoc et de Pauillac - de l'âge de 9 ans (catégorie U9) à plus de 25 ans pour les « maîtres », le plus âgé ayant 75 ans - on constate que le club a participé à 16 compétitions, engageant 16 nageurs. Par ailleurs, en U11 (11 ans), Nora Dendeviel et Romain Berra-Pacaud ont été classés « *meilleurs performeurs* ». La même distinction a été décernée à Jeanne Albert et Kristofer Tosini (12 et 13 ans) en U12/U13 et à Charline Ferrand (16 ans) en U14/U18. Chez les « maîtres », Fred Fortier s'est distingué.

Les conséquences de la canicule se sont fait ressentir jusque dans l'eau, puisque la compétition régionale a été annulée en raison des chaleurs extrêmes.

Coté podium, le club s'est également distingué grâce à Romain Berra-Pacaud, qui est monté 9 fois sur les marches, lors des compétitions départementales de Gironde. Kristopher Tosini a quant à lui gravi trois podiums départementaux ou de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Mais le meilleur « performeur » du club est sans conteste Fred Fortier, qui a ramené quatre titres de champion de France en N2 (selon la classification de la Fédération nationale de natation). Mais comme le rappelle Pierrick Mestrelatti, « *l'important, c'est de mettre son nom dans le tableau* », ce qui fut le cas cette saison de 76 % des femmes et de 87 % des hommes participant aux compétitions.

Un nouveau logo, plus sobre

Pierrick Mestrelatti a ensuite présenté le programme de la nouvelle saison détaillant les temps d'entraînement et le nombre d'épreuves des compétitions. Il a cependant souligné qu'il n'engagerait en compétition que des « *jeunes prêts à concourir et qui peuvent ramener des médailles* », soulignant ne surtout pas vouloir les mettre en échec. L'appel aux « *officiels* » (essentiellement les chronométreurs d'épreuves) sans lesquels aucune compétition ne peut être organisée, a rencontré un franc succès, de nombreux parents s'inscrivant pour participer.

Enfin, le nouveau logo du club a été dévoilé. Plus sobre que l'ancien, dont il reprend cependant le design, il est désormais monochrome, principalement pour des raisons économiques de reprographie. Au-delà des tee-shirts, sweats ou sacs que chacun peut acheter, chaque adhérent est désormais doté d'un bonnet aux couleurs du Sam Natation. En épreuve, il n'y aura plus de doute sur le compétiteur présent dans la ligne de nage…

À présent, que le meilleur gagne… Tant qu'il s'agit d'un nageur du Sam Natation de Lesparre !



L'assemblée du SAM Natation *ERIC BAUMIÉ*

Éric BAUMIÉ

■

1. Tristan Guérout en est le président. Le club comporte désormais trois entraineurs bénévoles : Pierrick Mestrelatti, Carine Bugala et Tony Robin.

La spiruline, ça se fête

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC. La 5e édition de la fête de la spiruline aura lieu les 26 et 27 septembre partout en France, organisée par la Fédération des Spiruliniers de France.

Dominique ROUYER

À Saint-Vivien-de-Médoc, la production locale de spiruline est réalisée toute l'année par Joël Villeneuve et son équipe, sur l'exploitation Spiruline de La Pointe d'Argent, qui, depuis 2018, propose une production artisanale cultivée en bassins sous serre et qui pratique la vente directe avec la possibilité d'acheter de la spiruline sur place à la ferme ou les mercredis matin sur le marché local. L'entreprise participe à la fête de la spiruline des 26 et 27 septembre et ouvre ses portes gratuitement au public : découverte des serres et des bassins de culture ; dégustations de la spiruline fraîche (ou sous différentes formes) ; des animations, des ateliers pédagogiques, marchés de producteurs et échanges sur cette production locale et écoresponsable. Organisées toute l'année - sur rendez-vous -, des après-midi découvertes de l'exploitation aquacole permettent d'en apprendre davantage sur la culture et les bienfaits de cette microalgue. Des événements spécifiques ou des visites guidées sont parfois proposés en partenariat avec des acteurs locaux comme le CPIE Médoc. ■



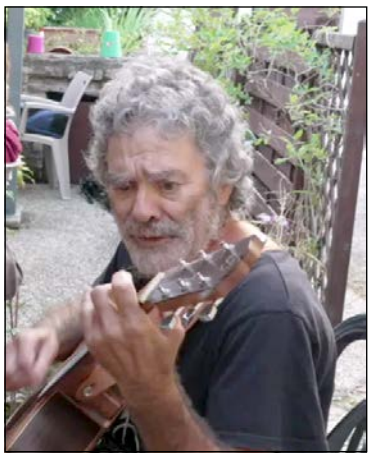
Joël Villeneuve et son épouse à la tête de Spiruline de La Pointe d'Argent. *PHOTO JDM-DORO*

HOURTIN.

Une conférence sur l'Écosse et un concert de Brassens

Après la conférence sur Chopin, l'UTHM (Université du temps libre Hourtin-Médoc) enchaine, vendredi 25 septembre à 15 heures, dans la salle d'animation de Hourtin-port, avec une conférence de Corentin Sanchez, intitulée « L'Écosse d'hier et d'aujourd'hui. » Le lendemain, samedi 26 septembre à 18 heures, dans la même salle, place à Gilles Souchal, accompagné de sa guitare, qui revisitera avec sensibilité et authenticité le répertoire de Georges Brassens. Agriculteur à la retraite, Gilles Souchal était autrefois musicien de bal. Il adore partager sa passion pour Brassens à l'occasion de petits concerts décontractés et sincères. Pour lui, ces rencontres sont bien plus qu'un moment musical ou linguistique ; ce sont « *des pauses poétiques, des moments de fraternité faisant vivre la culture populaire et occitane* ».

Alain MANGINI ■



Gilles Souchal interprète des chansons de Georges Brassens. *PHOTO UTLHM*

GAILLAN-EN-MÉDOC.

Inauguration de la nouvelle salle des sports

Vendredi 11 septembre, en fin d'après-midi, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle des sports et du foyer, en présence de la députée Pascale Got et de plusieurs maires des communes avoisinantes. « *Ce bâtiment avait une histoire originale, qui ressemble à la piscine de Lesparre d'ailleurs, comme faisant partie d'un vaste programme de la fin des années 70 avec une armature métallique, un toit d'amiante et un sol vaguement bétonné,* a développé le maire Bertrand Texeraud. *À ceci ont été rajoutés des vestiaires et un foyer construits par les joueurs de football. Ce bâtiment a évolué mais est vite devenu obsolète. En 2022 notre équipe a décidé d'entreprendre cette rénovation, pour un début de chantier en avril 2025. La salle a été livrée en juin 2026. Le coût de cette rénovation est de 1,2 million d'euros TTC financé par l'État, un emprunt et les fonds propres de la commune.* »

Le maire a remercié spécialement l'architecte M. Vergé du cabinet Insolites architectures et Stéphane Roi pour l'ordonnancement, le pilotage, et la coordination (société Mo & Co) qui a facilité les élus dans ce travail et respecté le planning. Il a également remercié les entreprises qui ont répondu à leurs attentes et rappelé que la commune dispose maintenant de toilettes publiques autonettoyantes, gratuites et ouvertes 24 heures/24. Quant au foyer se trouvant à l'arrière se composant d'une pièce pouvant recevoir environ 25 personnes et comprenant une cuisine entièrement équipée. Il est mis à la disposition gratuitement pour les associations moyennant une redevance de 80 € pour les Gaillanais. Le maire a rappelé que cette salle rénovée, « *investissement structurant* » pour la commune, a été initiée par l'équipe municipale précédente et réalisé par la nouvelle. Elle prend place dans le cadre d'un « *aménagement global* » du centre-ville.
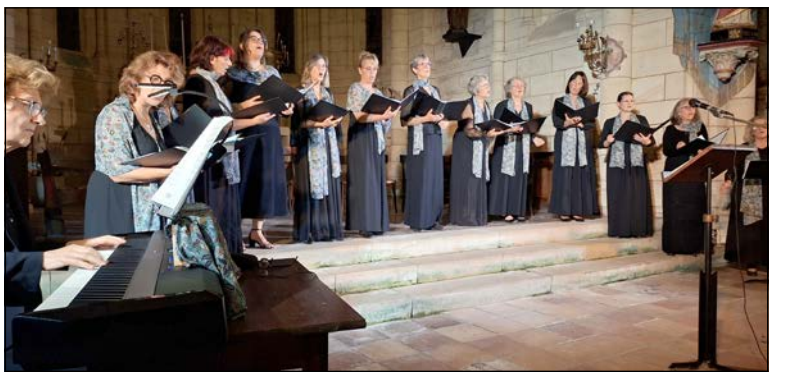
Martine SIMON ■



Le maire Bertrand Texeraud entouré du maire de Lesparre-Médoc et de la députée. *PHOTO JDM-MS*

GAILLAN-EN-MÉDOC.

Une farandole de chants traditionnels et sans frontières



Les Dames de Chœur en concert. *PHOTO JDM-MS*

Ce samedi 12 septembre, à 20 h 30, l'église a accueilli l'ensemble vocal 100 % féminin Dames de Chœur. Une formation composée de 12 choristes, accompagnées par la pianiste Rose Réglat et dirigées par Marie-Cécile Robin-Heraud, toutes de la région bordelaise. Ce groupe entend partager avec le public son univers, le plaisir de la musique et du chant. Tout au long de la soirée, les Dames de Chœur ont entraîné le public à la découverte de chants qui fleuraient bon les traditions ou le folklore de pays tels que l'Irlande, la Turquie, la Bulgarie, le Japon, la Finlande, la Scandinavie, l'Argentine, l'Écosse… Et d'autres chants plus conventionnels, tels que les *Ave Maria* ou certains airs populaires de Verdi. En évoquant les thèmes de la liberté, des peines, des misères et de l'espoir, ces chants ont fait voyager l'auditoire à travers le monde sans se soucier des frontières.

Martine SIMON ■

JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC.

DES IDÉES POUR LE VILLAGE ? REJOINS LE CMJ !

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) est un projet citoyen pour les jeunes leur permettant de participer activement à la vie de leur commune. C'est l'occasion de donner son avis, proposer des idées et réaliser des projets pour améliorer le quotidien de tous les habitants. Le CMJ apprend aussi aux jeunes à échanger, écouter les autres, travailler en équipe et devenir de véritables citoyens.

Qui peut se présenter ? Les jeunes âgés de 9 à 14 ans (du CM1 à la 4e), habitant la commune, peuvent être candidats. Pour participer, il suffit de demander un dossier de candidature disponible en mairie ou directement sur le site internet de la commune ; de remplir le dossier de candidature en expliquant pourquoi on souhaite être candidat ; de présenter ses idées ; de faire signer le dossier par le jeune et son représentant légal ; et enfin, de déposer le dossier de candidature en mairie avant le 31 octobre 2026. Le CMJ, c'est une belle expérience pour apprendre, s'exprimer et agir pour sa commune ! Comment fonctionne-t-il ? Les jeunes conseillers se réunissent une fois par trimestre pour : échanger et débattre ; proposer de nouvelles idées ; préparer des projets et participer à des actions pour la commune.

D.R.



► LE VERDON-SUR-MER

Bâtisseurs de patrimoine

Les esprits créatifs ont jusqu'à ce vendredi 18 septembre pour s'inscrire au Concours des bâtisseurs du patrimoine organisé par la mairie du Verdon-sur-mer. L'idée est simple : créer une œuvre (matériaux libres) inspirée par le patrimoine du Verdon-sur-mer. Celle-ci devra être apportée le 19 septembre de 10 heures à 11 heures à la tonnelle (Vieux port aux huîtres), puis récupérée le même jour entre 17 heures et 18 heures. La remise des prix aura lieu le lendemain, dimanche 20 septembre à midi, au marché. Les heureux gagnants auront l'honneur de voir leur œuvre exposée respectivement à la mairie, au point Infos / poste communal et dans le hall de l'espace Jean-Parès. Un prix « Coup de cœur » sera en outre décerné par le public. Renseignements à la mairie et par mail à : commissionanimation@ville-verdon.org

Observation des étoiles

Samedi 19 septembre, de 20 heures à 22 heures, sur la plage des Cantines, l'Astronomie Club Médocain organise une soirée d'observation des étoiles ouverte à tous, débutants ou confirmés, avec ou sans leur matériel.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Bientôt le Marché des délices

L'association les Tisseurs de délices prépare activement la deuxième édition du « Marché des délices », qui se déroulera samedi 26 septembre, de 10 heures à 17 heures, dans le petit square derrière la salle des fêtes et la bibliothèque de Saint-Vivien. Au programme : marché de producteurs locaux ; repas 100 % local concocté par l'association et accompagné par une cheffe ; deux concerts qui rythmeront la journée ; des ateliers autour du modelage, de la lactofermentation, du zéro déchet / réemploi, etc. Et enfin une jolie tombola, composée de bons produits locaux. Ce sera donc une belle occasion de se rassembler autour des producteurs, de les soutenir, d'échanger avec eux et de fêter la solidarité. L'association Les Tisseurs de délices a besoin d'aide et de bénévoles pour que cet événement voie le jour ! Renseignements au 06 24 16 48 69.

► VENSAC

Danse pour ados

Les ados attendaient ça depuis longtemps ! Depuis le 9 septembre, des cours de dance hall, break dance et reggaeton leur sont proposés tous les mercredis de 16 h 30 à 17 h 30 (à partir de 10 ans). Inscriptions à la salle de sport et renseignements par téléphone au 06 80 46 59 01.

Le succès au long cours du Festival Ciné en Courts

SOULAC-SUR-MER. Du jeudi 24 septembre au soir jusqu'au dimanche 27 septembre inclus, la salle de l'Océanic accueillera la 86e édition du festival Ciné en Courts, événement national français dédié au cinéma non professionnel, organisé par Ciné Amat France.

Gaël MOIGNOT

L'ouverture officielle du festival Ciné en Courts, programmé depuis dix ans à L'Océanic grâce au soutien de la municipalité, aura lieu jeudi 24 septembre à 21 heures. Sa marraine sera la réalisatrice et actrice Aure Atika. Depuis l'an dernier et le parrainage de l'édition 2025 par Jean Dujardin, « *la présence d'une tête d'affiche améliore encore la bonne visibilité du festival* », s'enorgueillit Allain Ripeau, président de Ciné Amat. Cette année, c'est donc Aure Atika - qu'il est courant de croiser dans la station balnéaire - qui honorera bénévolement le festival de sa présence. La tradition semble lancée, puisqu'une autre tête d'affiche est déjà annoncée pour 2027. « *Cette bonne visibilité aide à faire connaître le cinéma amateur* », reprend Allain Ripeau, « *Ce sont des rencontres très intéressantes, dans l'optique de la progression du court-métrage.* »

Présent à Soulac-sur-mer pour la 11e année, le festival semble apprécier le lieu. « *L'attachement à Soulac est lié à d'excellents rapports avec le maire. Sa date, calée sur la fin de saison, fait plaisir aux commerçants. Xavier Pintat apprécie aussi le côté culturel et la couverture médiatique de ce festival. Tout le monde s'y retrouve ; c'est du gagnant-gagnant.* » La projection d'un film hors concours, en ouverture de Ciné en courts 2026, « *va dans le même sens et montre le travail fait en coordination* », ajoute Allain Ripeau. Notons, en effet, cette année la projection hors compétition du film *La Belle Époque des bains de mer*, réalisé par Jules Lambert. Après la présentation, l'an dernier, d'un court-métrage mettant en scène Soulac vu au travers des jeunes du conseil municipal et du maire, des cartes postales issues de la collection de Jean-Paul Lescorce, animées avec l'aide de l'intelligence artificielle, devraient cette année ravir le public, qui découvrira la station balnéaire telle qu'elle vivait au début du XXe siècle. Le résultat, bluffant, fera l'objet d'une projection gratuite, jeudi 24 septembre à 21 heures.

Une fédération de passionnés

La fédération des clubs de cinéastes Ciné Amat France (anciennement FFCV - Fédération française de cinéma et vidéo) est une union de clubs de passionnés de réalisation vidéo et de cinéma, qui existe depuis 1933. Elle est composée de 8 unions régionales regroupant 100 clubs locaux et près de 1 000 adhérents répartis dans l'ensemble du territoire national. Ciné Amat est également membre de l'UNICA (Union internationale du cinéma amateur) composée de 27 pays, ce qui lui confère une dimension internationale et « *donne la possibilité et la motivation aux cinéastes amateurs que leurs films soient vus au-delà de leur région* » comme le précise Allain Ripeau. « *Nous possédons aussi environ 10 000 films et reportages créés depuis les années 1930, ce qui constitue un vrai patrimoine français, présentant des métiers ou des tranches de vie* », assurant ainsi que « *la fédération joue un rôle social* ». La fédération est reconnue à ce titre comme association d'utilité publique, depuis 2007, pour son apport à la culture en France.

Il faut préciser que le rendez-vous soulacais de fin septembre est un incontournable annuel pour les adhérents réalisateurs amateurs, non-professionnels, à la recherche d'échanges de savoirs et de savoir-faire, leur permettant de progresser ensemble dans un environnement favorisant la liberté de création artistique et l'expérimentation. Les courts-métrages sélectionnés dans chacune des huit régions se retrouvent donc en compétition à Soulac-sur-mer, lors du festival national Ciné en Courts, où 70 films de genres différents seront projetés, du jeudi 24 septembre à 21 h 30 jusqu'au samedi 26 septembre en fin d'après-midi. L'entrée est libre dans la limite des places disponibles. Un palmarès final sera dévoilé le dimanche matin à partir de 10 h 30.

L'édition 2026 est par ailleurs qualificative pour Unica, qui sera organisé par la France l'année prochaine à Cannes, sur la Croisette. ■



Aure Atika, marraine de Ciné en Courts, sera présente lors de l'inauguration le jeudi 24 septembre à 21 heures au cinéma Océanic. *PHOTO DR*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Un vrai forum fort en assos



Le forum des associations et des loisirs a eu lieu samedi 12 septembre sous les platanes de la place de l'église. Cette année, les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours, professionnels ou volontaires, étaient présents et ont proposé des démonstrations de réanimation sous les yeux d'un public épaté par tant de savoir-faire. Ils ont été très applaudis. Sur place, les animateurs et animatrices des associations ont expliqué leur savoir-faire, proposé de tester les différentes activités, offert un cours de découverte ou proposé du bénévolat. *PHOTO JDM-DORO*

VENSAC.

Bistrot moderne



Samedi 5 septembre, c'était une rentrée inaugurale pour Frédéric Rochet qui a ouvert son bistrot moderne, A Confesse, juste à côté de l'église. Ambiance cool dans ce bar sympathique qui propose des petits-déjeuners, de délicieux cocktails, des assiettes apéro et bientôt un plat du jour, à partager sur la grande table de la salle arrière. Une petite terrasse ensoleillée permet de se désaltérer ou de casser une petite croûte ! *PHOTO JDM-DORO*

Aux côtés des sinistrés

HOURTIN. Le Secours Catholique est à l'écoute des sinistrés des incendies. Le but ? Ne pas les laisser seuls face aux conséquences de ce désastre.

Alain MANGINI

À la suite des incendies qui ont touché la Gironde, le Secours Catholique se mobilise pour accompagner les personnes sinistrées. Une équipe de bénévoles se rend disponible pour écouter, soutenir et apporter une aide adaptée aux besoins de chacun. Leur but : « *Ne pas rester seul face aux conséquences du sinistre* », selon Marie-Angèle Buravant-Albini, coordonnatrice de l'équipe du Secours Catholique d'Hourtin.

Après le temps de l'urgence, vient celui de la reconstruction. Pour les personnes touchées par les incendies, les difficultés peuvent être nombreuses, qu'elles soient matérielles, financières ou simplement liées au besoin de parler et d'être écouté. « *Dans ce contexte, les bénévoles du Secours Catholique proposent de rencontrer les personnes sinistrées, de manière inconditionnelle*, continue Marie-Angèle Buravant-Albini. *L'objectif est d'offrir une présence et un accompagnement au plus près des situations rencontrées.* »



Les bénévoles sont à la disposition des personnes sinistrées qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement. *PHOTO SECOURS CATHOLIQUE HOURTIN*

Plusieurs formes de soutien peuvent être proposées : aides financières et matérielles, visites à domicile, sorties collectives, groupes d'échange et appui aux familles. Le Secours Catholique peut également apporter une aide aux microentreprises et orienter les personnes vers les dispositifs ou interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs besoins. « *Cette mobilisation repose avant tout sur une volonté d'écoute, de partage et de soutien*, conclut Marie-Angèle Buravant-Albini, *afin que les personnes touchées puissent trouver un interlocuteur et être accompagnées dans cette période difficile.* » ■

Pour prendre rendez-vous : 06 76 38 70 01 ou urgence.330@secours-catholique.org

LESPARRE-MÉDOC.

Les pompiers en grève

Pour les pompiers plus que pour tout autre, l'été a été chaud. Les soldats du feu ont payé un lourd tribut à la lutte contre les incendies ; le Médoc déplorant ainsi les décès de Wilfried Schmitter et Anthony Berthome. Et ceci dans le contexte d'un constat que les investissements en matériel, l'organisation, le soutien aux moyens humains et, en premier lieu, la rémunération, n'ont pas été au rendez-vous. De ce fait, une grève nationale a été déclarée du 8 septembre jusqu'au 20 octobre. Solidaires du mouvement, les pompiers de la caserne de Lesparre-Médoc s'y associent. Tous …sauf un ! (Il faut toujours un irréductible)

Bien qu'ils ne soient pas militaires comme les pompiers de Paris ou les marins pompiers de Marseille, ceux de Lesparre sont cependant tenus à une certaine réserve. Ainsi, ils ne peuvent pas manifester dans leur uniforme, ni échanger avec la presse. Seul le flocage de leurs véhicules est autorisé – et encore, en application d'une dérogation au règlement.

Pour la population, les secours sont garantis puisque les pompiers, service public s'il en est, sont réquisitionnés, ce qui ne fait pas débat pour eux puisque leur devise est « *courage et dévouement* ».



Un camion de pompiers en grève. *PHOTO JDM-EB*

Les premières négociations au ministère de l'Intérieur ne semblent pas avoir été positives, les représentants syndicaux évoquant un « *sentiment de mépris* » et une « *déconnexion de la réalité* ». Le mouvement pourrait donc durer au-delà du 20 octobre.

Éric BAUMIÉ ■

CARCANS-MAUBUISSON.

Traditions, patrimoine et jeux à la Fefomm

Comme l'annonçait le programme de la manifestation, ce sont les acteurs de la filière bois et forêt qui ont ouvert l'édition 2026 de la Fefomm (Fête de l'Environnement, de la Forêt et des Métiers Médocains), vendredi 11 septembre. Mais dès le début de la matinée, samedi 12, place à la célébration des traditions et du patrimoine !

Trois villages thématiques (Lou Resiney, la Pignada et l'Aïgue) accueillaient ainsi plus de 80 exposants (entreprises, associations, artisans, collectivités et partenaires institutionnels) proposant des démonstrations de métiers de la filière forêt-bois ou présentant du matériel forestier. Les démonstrations de la scierie mobile à vapeur amenée par l'association Les Amis de la Forêt sont ainsi un succès incontournable de la Fefomm, sans oublier les animations pédagogiques et activités ludiques proposées à toute la famille - et plus particulièrement au jeune public - comme le baby ski, les ateliers créatifs, l'atelier de grimpe dans les arbres (Feel Tree). Les plus vaillants pouvaient également faire du sport, notamment en participant au challenge de paddle-barrique de l'association Carcans Fête la Forêt ou au concours de bûcheronnage sportif (les Cogneurs du Plateau de Millevaches), défi qui demande un peu plus d'expérience et qui était orchestré par le maire, Patrice Marchand, en personne.



Concours de bûcheronnage sportif au féminin. *PHOTOS JDM-PJ*

En déambulant dans les rues de Maubuissson, les visiteurs pouvaient également découvrir toute une panoplie de stands mettant en valeur les réalisations de l'artisanat local, croisant parfois la Banda Pays Médoc Lous Vinhérouns lors de ses déambulations au cœur de Maubuisson, ou assister au spectacle des d'échassiers Lous Cigalouns de Morsèuns.



Sport avec le trophée de paddle-barrique.

Patrick JOUANNET ■

JAU-DIGNAC ET LOIRAC.

L'avenir des commerces de la commune en questions



Chez DéDé, débat démocratique et citoyen *PHOTO JDM-DORO*

Le Forum des associations et des loisirs a eu lieu samedi 12 septembre dans la salle polyvalente. 16 associations (bientôt 18) animent le village. Avec dynamisme, les animateurs et animatrices ont présenté leur association, proposé de tester un cours et de s'inscrire aux activités, ou de devenir bénévole, puis, à 17 heures, la première édition de Chez DéDé, débat démocratique et citoyen, s'est tenue. Consacrée à la question : « Quel avenir pour les commerces dans notre commune ? » elle a été très animée.

En présence du maire, Pascal Poitevin, d'adjoints et de conseiller(e)s, elle était présentée par Corinne Bocher et Laure Auzeneau. Les Jovisiens et Jovisiennes présent(e)s (une trentaine) ont à l'unanimité demandé à retrouver un centre-bourg animé, avec des commerces : un point Poste, une vraie supérette « *dans laquelle on est reçu avec un bonjour et le sourire !* », « *dans laquelle on trouve du pain frais et des produits locaux, etc.* », un café… « *Nous avons besoin de convivialité !* » De nombreuses propositions ont fusé, la majorité souhaitant conserver une supérette dans l'ancien presbytère (après réhabilitation de celui-ci). Une personne a présenté un projet de café associatif en relation avec la Caf et la Communauté de communes, déjà réfléchi et bien avancé ; un espace de vie sociale qui pourrait investir les deux pièces de la salle des associations. Corinne Bocher a indiqué qu'un dossier / questionnaire circulait et a annoncé la création d'un comité de pilotage « *afin de proposer un avenir pour les commerces dans notre commune* ».

Dominique ROUYER ■

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► MACAU

Comprendre les pathologies cognitives

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Macau organise un atelier de sensibilisation et d'information destiné aux aidants sur le thème « Mieux comprendre les pathologies cognitives », mardi 22 septembre de 14 heures à 16 h 30 dans ses locaux, 1 place de la République. Un moyen de transport pourra être gratuitement mis à disposition des personnes ayant des difficultés de mobilité. Renseignements et inscriptions auprès de Caroline Gatinel, par mail à : crtportesdumedoc@lesbalconsdetivoli.com

► MARGAUX-CANTENAC

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra mardi 29 septembre à 19 h 30 dans la salle du conseil de la mairie.

► SAINTE-HÉLÈNE

Assemblée générale

Le collectif tram - train Bordeaux Lacanau tiendra son assemblée générale samedi 26 septembre à partir de 10 h 30 dans la salle des fêtes de Sainte-Hélène.

► SOUSSANS

Allô baby-sitters ?

La mairie souhaite constituer une liste de baby-sitters disponibles dans la commune, dans l'objectif d'aider des familles à la recherche d'une garde d'enfants ponctuelle. Cette liste sera mise à disposition des familles soussanaises qui en feront la demande. Toute baby-sitter âgée de plus de 16 ans, sérieuse, ponctuelle et qui aime s'occuper d'enfants est invitée à s'inscrire dès maintenant en transmettant ses nom, prénom, âge, coordonnées téléphoniques, mail, adresse et disponibilités (jours / horaires). Une expérience éventuelle dans le baby-sitting et des certifications de type BAFA ou PSC1 et autres sont les bienvenues. Le dossier d'inscription dûment rempli est à envoyer directement en mairie ou à l'adresse e-mail suivante : contact@soussans.fr

Loto de l'ACCA

L'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Soussans organise son traditionnel loto annuel samedi 3 octobre à 20 h 30 dans la salle des fêtes. Entre autres propositions de boissons et de restauration, l'ACCA servira sa fameuse et réconfortante soupe à l'oignon. De nombreux lots seront à gagner et des goodies créés par l'association Doigts d'Or & Compagnie seront vendus au profit de l'opération Octobre Rose.

Sécurité routière, école et foncier au cœur du conseil

MOULIS-EN-MÉDOC. Jeudi 10 septembre, le conseil municipal a adopté plusieurs délibérations techniques, avant de consacrer une large partie de la séance à deux sujets majeurs : la sécurité routière et l'incident ayant touché l'école maternelle, quelques jours avant la rentrée.

Gilles SALLES

Le maire Christian Lagarde a ouvert la séance en annonçant également les prochaines élections du Conseil municipal des jeunes, programmées le 17 novembre, l'installation de la nouvelle équipe étant prévue en décembre.
Première décision de la soirée : la régularisation de deux parcelles communales issues de la procédure des biens vacants et sans maître. Intégrées au domaine privé de la commune en 2019, ces parcelles vont finalement être rétrocédées à un héritier, dont les droits successoraux ont été établis. Le maire a rappelé que ce dispositif permet à une commune de devenir propriétaire de terrains abandonnés depuis de nombreuses années, mais qu'il demeure possible de régulariser la situation lorsqu'un héritier se manifeste. Les deux terrains, situés près du chemin de Lagorce, représentent environ 1 000 m² au total. La délibération a été adoptée à l'unanimité.
Les élus ont ensuite voté une délibération fixant, pour l'ensemble du mandat municipal, les modalités de remboursement des frais engagés lors des missions officielles : déplacements, hébergement, repas, péages ou encore indemnités kilométriques. Cette délibération servira notamment de cadre à la participation des élus au Congrès des maires de France, organisé à Paris du 23 au 26 novembre 2026. Quatre élus représenteront la commune cette année. Christian Lagarde en a profité pour rappeler l'intérêt de ce rendez-vous national : « *En tant qu'élu, il faut au moins le faire une fois. Les débats sont passionnants et c'est aussi l'occasion de découvrir les innovations utiles pour nos communes.* »

Soutien aux collégiens et sauvetage de la rentrée des maternelles

Le conseil a également attribué une subvention de 767,54 € à l'association PEEP du collège Canterane, destinée à financer des activités culturelles et pédagogiques pour les élèves. Moulis comptait 105 collégiens scolarisés à Canterane durant l'année 2025-2026, le montant étant calculé en fonction du nombre d'élèves domiciliés dans la commune.
L'émotion de la soirée est venue de l'incident survenu la veille de la rentrée scolaire. Des agents municipaux ont constaté l'affaissement inquiétant de plusieurs plaques du plafond d'une salle de classe de l'école maternelle. Par mesure de sécurité, trois classes ont immédiatement été fermées. En moins de vingt-quatre heures, la municipalité, les enseignants, les services de l'Éducation nationale, la communauté de communes Médullienne et les agents communaux ont entièrement réorganisé l'accueil des enfants. Les grandes sections ont été transférées à l'école Pablo Picasso, les moyennes sections installées dans la salle de motricité et les petites sections dans la salle sommeil. La rentrée a ainsi pu être maintenue au 1er septembre. Une expertise technique est attendue le 23 septembre, afin de déterminer si seule une partie de la charpente doit être réparée ou si des travaux plus lourds seront nécessaires. Le maire a tenu à saluer « *la réactivité et l'esprit de coopération* » de l'ensemble des équipes mobilisées.

Incendies : la commune a repris la carte du territoire

Autre dossier important : la révision de la cartographie des aléas incendie établie par les services de l'État après les grands feux de 2022. Estimant que plusieurs secteurs étaient mal classés, la municipalité a entrepris un important travail de vérification sur le terrain : nature des peuplements, coupes forestières récentes, zones boisées ou non. Moulis fait partie des trois communes de la communauté de communes ayant renvoyé un dossier entièrement vérifié dans les délais.

Vitesse : cinq feux-récompense en préparation

La fin de séance a donné lieu à un long échange sur la sécurité routière. Après plusieurs accidents récents, notamment route de Médrac, aux Lambert et près du Petit Poujeau, de nombreux riverains réclament de nouveaux aménagements. Pour Christian Lagarde, les ralentisseurs et chicanes montrent aujourd'hui leurs limites face aux comportements dangereux. La commune privilégiera désormais l'installation de cinq feux-récompense, dont les études sont financées grâce à une subvention de l'État. Répartis aux principales entrées d'agglomération, ces dispositifs passent au vert uniquement lorsque les automobilistes respectent la limitation de vitesse. Un investissement évalué à 60 000 €, que le maire considère comme l'un des moyens les plus efficaces pour inciter durablement au respect des 30 ou 50 km/h.
Avant de lever la séance, les élus ont également fait le point sur les travaux d'assainissement en cours, avec l'achèvement prochain des enrobés route de Tiquetorte et la mise en service du poste de refoulement des Lambert vers Castelnau-de-Médoc. ■

SAINTE-HÉLÈNE.

Ô forum !



Une joyeuse ambiance régnait dans la salle omnisports, ce samedi 5 septembre en milieu de matinée, lors de l'ouverture du forum des associations locales. Celles-ci proposaient des ateliers avec démonstrations, initiations ou découvertes. Les sapeurs-pompiers y tenaient un stand, de même que les bénévoles de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI). En tout début d'après-midi les participants ont partagé un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. *PHOTO JDM-PJ*

SAINT-SAUVEUR.

Dernier marché gourmand



C'est dans la fraîcheur et en présence de nombreux participants que s'est déroulé le dernier marché gourmand de l'année, vendredi 11 septembre. Le syndicat d'initiative de Saint-Sauveur attend maintenant 2027 pour renouveler ce moment convivial durant lequel chacun se retrouve entre amis et famille et dans une belle ambiance, pour déguster de très bons produits concoctés par les exposants. *PHOTO JDM-PB*

La bibliothèque de l'école condamnée

PAREMPUYRE. Les infiltrations d'eau récurrentes dans l'école Madeleine-Brès vont entraîner la réalisation de longs et coûteux travaux.

Alexandre CORSAN

Au lendemain de l'orage qui s'est abattu le 26 août sur Parempuyre, le plafond de la bibliothèque de l'école Madeleine-Brès s'est effondré, inondant la pièce et entraînant la fermeture de la bibliothèque. Heureusement, aucun élève ni enseignant n'était présent ce jour-là. Malheureusement, cet incident est très loin d'être inédit. C'est la troisième fois que le plafond de la bibliothèque est touché et que cette dernière se retrouve inondée. La première fois à cause d'un ballon, qui se trouvait dans la descente pluviale et qui a fait déborder les chéneaux. La deuxième fois en 2022, à cause de la grêle.

En réalité, le tableau d'ensemble est plus sombre, car c'est tout l'établissement scolaire qui est touché. « *Depuis sa construction, des infiltrations d'eau se produisent dès qu'il pleut : les murs des salles sont gorgés d'eau. Des salles de classe subissent des infiltrations au niveau des fenêtres, ce qui gorge les murs d'eau et oblige les enseignants à mettre des seaux, des serpillères… Des torrents d'eau se déversent sur les escaliers de secours lors d'épisodes de pluie. À l'étage, les sanitaires sont condamnés depuis plusieurs mois, en raison, également, d'infiltrations d'eau* », détaille le premier adjoint au maire, Samuel Hercek. Il pointe aussi des problèmes liés au revêtement de la cour de récréation des élèves des classes élémentaires, située à l'étage de l'école. « *Des microbilles se détachent du sol et se retrouvent dans les habits et les oreilles des enfants. Ce revêtement n'est pas bon. Or, il a déjà été refait, mais avec le même matériel !* »

L'ancienne maire, Béatrice de François, reconnaît les problèmes rencontrés depuis la construction de l'école : « *Elle a des malfaçons. C'est la raison pour laquelle l'une des entreprises, en charge de la construction, a été mise au tribunal (procès que la Ville a perdu). Une expertise technique a été réalisée en 2024 par les services de la ville. Ses conclusions ont été rendues en 2025. Compte tenu du contexte électoral de 2026, j'ai considéré qu'il appartiendrait à la nouvelle équipe municipale, quelle qu'elle aurait été, de prendre les décisions, c'est-à-dire soit de mettre les futurs travaux au budget, soit de les déclarer dans la garantie décennale. Cette expertise contient tous les éléments permettant de prendre une décision.* »



L'école a été inaugurée en 2019. *PHOTO JDM-AC*

En plus du plafond de la bibliothèque, qu'il va falloir refaire, les travaux pour éviter les infiltrations d'eau à l'avenir, porteront sur les gouttières, qui sont situées non pas à l'extérieur mais à l'intérieur du bâtiment. Ils pourraient consister à créer des trop-pleins, afin que l'eau s'évacue à l'extérieur du bâtiment, avant qu'il y ait une grosse montée en charge d'eau lorsqu'il y aura des épisodes pluvieux. Les travaux porteront aussi sur les chéneaux, sous-dimensionnés pour « accueillir » les épisodes météorologiques (orages soudains et intenses, vents violents, tempêtes) que nous connaissons aujourd'hui. Ceci dit, le sous-dimensionnement des chéneaux est un problème général et répandu dans les bâtiments, quelle que soit la commune.

L'actuelle majorité ne prévoit pas d'engager la garantie décennale, qui impliquerait une bataille judiciaire longue et coûteuse. Le plan pluriannuel d'investissement, qui sera établi en 2027 et qui couvrira tout le mandat, intégrera les travaux qu'il va falloir réaliser à l'école Madeleine-Brès, tout comme ceux des deux autres groupes scolaires de Parempuyre. Le maire, Henri Lagarrigue, élu cette année, a érigé en priorité, lors du vote du budget 2026, la réparation et la rénovation des bâtiments communaux, les groupes scolaires se trouvant au premier rang. Les travaux, pour la totalité des bâtiments, sont estimés à 30 millions d'euros.

■

MOULIS-EN-MÉDOC.

La dernière nocturne de l'été



Vendredi 18 septembre, à partir de 19 heures, la place de l'église accueillera la dernière édition des marchés nocturnes : bar à vinyles orchestré par Fred Lachaize ; producteurs locaux, artisans et stands de restauration permettront au public de déguster les saveurs du terroir dans une atmosphère festive et familiale. *PHOTO JDM-GS (ARCHIVES)*

LACANAU.

Les assos ont fait le plein



Une grande part des 70 associations de Lacanau étaient rassemblées dans la salle des fêtes, la salle omnisports du Cosec, ainsi que ses abords extérieurs, ce samedi 5 septembre, pour le forum des associations. Les visiteurs ont notamment pu profiter de petites balades équestres, d'initiations à la pétanque et des foodtrucks venus compléter l'événement. Tout au long de la matinée des démonstrations de danse, d'arts martiaux, de sports de combat et même de chant ont ponctué les échanges entre associations et visiteurs. *PHOTO JDM-VC*

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

La Boussole Médoc prépare sa braderie solidaire d'automne

Samedi 3 et dimanche 4 octobre, l'association La Boussole Médoc donnera rendez-vous aux habitants de Castelnau et des communes voisines pour sa traditionnelle braderie solidaire d'automne. L'événement se déroulera dans l'ancienne salle des fêtes, située 1 place Aristide-Briand. Durant tout le week-end, les visiteurs pourront chiner à très petits prix parmi une grande variété d'articles. Les bénéfices des ventes permettront à l'association de renforcer ses actions en faveur des bénéficiaires de l'aide alimentaire, tout en soutenant l'engagement de ses bénévoles.

Appel à la générosité

Pour alimenter les étals, La Boussole Médoc lance un appel à la générosité. Les particuliers souhaitant faire don d'objets en bon état pourront les déposer vendredi 2 octobre, de 10 heures à 17 heures, dans l'ancienne salle des fêtes. Seront acceptés les vêtements, la vaisselle, le petit électroménager, les objets divers ainsi que les très petits meubles (chevets, tables basses, etc.), à condition qu'ils soient propres et en état d'être revendus. L'association ne disposant pas d'espace de stockage, les dons seront réceptionnés uniquement ce jour-là et les articles jugés impropres à la vente pourront être refusés.

Gilles SALLES

■

Renseignements auprès d'Armand Guyomarch, vice-président de La Boussole Médoc, au 06 28 27 92 43.

MOULIS-EN-MÉDOC.

Les Arts Enchantés ont ouvert leurs portes au public



Belle réussite pour l'association Les Arts Enchantés qui avait donné rendez-vous aux habitants samedi 12 septembre pour une grande journée portes ouvertes à la salle des Fêtes. Venus en grand nombre, les visiteurs ont pu apprécier tout au long de l'après-midi les différents ateliers proposés et applaudir chaleureusement la prestation du spectacle musical et la chorale dirigée par Ketty Events. *PHOTO JDM-GS*

► CASTELAU-DE-MÉDOC

Fresque collaborative

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Castelnau-de-Médoc inaugurera sa toute nouvelle fresque collaborative, réalisée par l'artiste Céline B. et un groupe d'habitants bénévoles, lundi 21 septembre à partir de 16 heures dans ses locaux, au Hameau des familles. La découverte de la fresque sera suivie d'une visite du CCAS et de La Cabane aux partages, puis d'un pot de l'amitié. Pour participer, inscrivez-vous par mail à : ccas@mairie-castelnau-medoc.fr

► LACANAU

Atelier de réparation Worn Wear

Avis aux sportifs ! Du 21 au 23 septembre, les couturières du Worn Wear Surf Tour répareront gratuitement vos vêtements de sports endommagés (attention : pas de matériel ni de chaussures), quelle que soit leur marque, à bord de leur roulotte, stationnée sur l'esplanade du surf-club de Lacanau. Afin que tout le monde puisse bénéficier de leur savoir-faire, l'apport est limité à un vêtement par personne (il devra en outre être propre).

► MARGAUX-CANTENAC

Vide-armoires

L'association Bouge Ton Cœur organise son traditionnel Vide-armoires, bric-à-brac et puériculture, samedi 3 octobre de 9 heures à 17 h 30 dans la salle des fêtes de Margaux. L'entrée est libre et gratuite.

► PAREMPUYRE

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements automne/hiver, organisée par le centre communal d'action sociale (CCAS) se déroulera à l'Art Y Show vendredi 25 septembre, de 9 heures à 19 heures, et samedi 26 septembre, de 10 heures à 18 heures. Dépôt des vêtements mercredi 23 septembre, de 9 heures à 19 heures, et jeudi 24 septembre, de 9 heures à 12 heures. Remise des invendus mardi 29 septembre, de 15 heures à 19 heures. Réservé aux habitants de Parempuyre, Blanquefort, Le Pian-Médoc ou Ludon-Médoc, dans la limite de 20 articles maximum par foyer.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

Fête de l'Abeille

Le Syndicat des apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine (Saga) organise sa traditionnelle fête de l'Abeille, samedi 19 septembre de 9 h 30 à 17 heures au rucher-école de Benon. Au programme : extraction, dégustation et vente de miel ; atelier fabrication de bonbons ; maquillage enfants et jeux ; concours de pain d'épices… Il y en aura pour tous les goûts !

L'envol des baptêmes du Cœur

SAINT-LAURENT-MÉDOC. Grâce au CCAS, à la municipalité et à l'aéroclub du Médoc, 36 enfants ont pu participer à une journée découverte de l'univers de l'aéronautique, incluant un baptême de l'air pour chacun d'entre-eux.

Pierre BONATI

Jeudi 13 août, le maire de Saint-Laurent-Médoc, Jean-Michel Saintemarie, président du CCAS (Centre communal d'action sociale), a signé une convention avec le président de l'Aéroclub du Médoc, Alain Sarrazin, afin de mettre en place une action solidaire dénommée les Baptêmes du Cœur (notre édition du 21 août 2026). Cette première édition s'est déroulée ce dimanche 6 septembre en présence de nombreuses personnalités : le maire accompagné de ses élus, dont l'adjointe et vice-présidente du CCAS Vivianne Duverdier et son équipe, la députée et conseillère départementale Pascale Got, les membres de l'aéroclub, puis l'ancien maire Jean-Marie Féron en invité d'honneur, des représentants de Dassault Aviation, de la FFA (Fédération française de l'aéronautique), des ingénieurs de l'aéronautique de l'ESME de Bordeaux (école spéciale de mécanique et d'électricité). Cette journée a permis d'offrir à 36 enfants accompagnés par les services sociaux de la commune, une journée de découverte dans l'univers de l'aéronautique, qui comprenait notamment un baptême de l'air. Tout était parfaitement bien organisé dans un cadre strictement encadré, pédagogique et sécurisé, dans une dynamique partenariale locale associant les acteurs sociaux, la commune, le monde associatif et des partenaires économiques du territoire, désireux de soutenir une action utile et fédératrice. Chacun des enfants a pu participer à un baptême de l'air qui s'est déroulé durant environ trente minutes, ce qui leur a permis de survoler le Médoc et l'estuaire de la Gironde à bord de deux avions Robin et d'un ULM dans des conditions favorables grâce à une belle météo et à un ciel bleu. En parallèle, d'autres activités se sont déroulées : une conférence sur l'aéronautique, suivie d'un temps de questions/réponses, un atelier de construction d'un avion en carton qui a obtenu un vif succès auprès de chaque enfant, tout comme l'atelier de mécanique et des spécificités de maintenance aéronautique, la vidéo du BIA (Brevet d'initiation à l'aéronautique), quelques quiz, des ateliers avec des ingénieurs de l'aéronautique de l'ESME. Un après-midi très réussi et apprécié de tous avec en prime un premier vol dans les airs. À leur atterrissage, tous étaient comblés avec sûrement plein d'histoires à raconter à leurs proches et copains de classe. Parmi eux, Lian Lapierre, 8 ans. Son papa, Mathieu, nous explique : « *Avant de monter dans l'avion, le pilote a été d'une grande gentillesse envers Lian, il lui a tout expliqué en employant des mots justes et bienveillants sur le déroulé du décollage et du vol. Le sourire de Lian qui l'écoutait en disait long, il a vite été mis en confiance et cela m'a beaucoup touché, et ce malgré peut-être une petite peur cachée. Son calme illustrait toute sa joie de partir pour la première fois dans les airs à bord d'un avion. D'ailleurs il était tellement calme qu'il s'est même un peu assoupi pendant le vol. Je suis très heureux pour lui. Avec Lian, nous remercions tous ceux qui ont contribué à son inscription pour cette belle journée, un moment inoubliable pour lui. Nous remercions également le pilote de l'avion pour son professionnalisme, sa bienveillance et sa gentillesse.* » Il n'y a pas un enfant qui ait été déçu de cette magnifique journée et, pour eux, ce premier vol, ce baptême de l'air restera longtemps gravé dans un petit coin de leur tête et peut-être qu'un jour ils seront aux commandes d'un avion. Plein de cadeaux et de récompenses ainsi qu'un succulent goûter offert par la municipalité sont venus clore cette magnifique journée consacrée à l'aéronautique.

■



Lian prêt au décollage, avec son papa, Viviane Duverdier et le pilote. *PHOTOS CCAS*



Après avoir créé leurs avions en carton, les enfants attendent leurs récompenses.

LUDON-MÉDOC.

Les nouveaux électeurs mis à l'honneur



Vendredi 11 septembre, à 18 h 30, la mairie a accueilli une cérémonie de citoyenneté organisée à l'attention des habitants devenus majeurs depuis les dernières élections municipales. Dix jeunes ont répondu présents à cette invitation pour recevoir officiellement leur première carte électorale, ainsi que leur livret du citoyen. Ces documents leur ont été remis des mains du maire, Philippe Ducamp, qui, dans son discours, est revenu sur les valeurs fondamentales de la République et sur l'importance de l'engagement citoyen. *PHOTO MAIRIE*

MOULIS-EN-MÉDOC.

Les associations lancent la nouvelle saison



Ce samedi 12 septembre, la municipalité de Moulis-en-Médoc organisait sa matinale des associations. Sport, culture, loisirs ou encore solidarité : chacun a pu découvrir la richesse de l'offre proposée et échanger directement avec les nombreux bénévoles mobilisés. Les élus ont tenu à saluer l'ensemble des associations présentes pour leur engagement et à remercier leurs bénévoles, dont l'investissement contribue chaque jour au dynamisme et à la qualité de vie de la commune. *PHOTO JDM-GS*

Menaces de mort et agression au collège

EYSINES. Deux parents d'élève ont fait intrusion dans le collège Albert-Camus. Le père a notamment proféré des menaces de mort.

Le 14 septembre, aux environs de midi, les services de police ont été sollicités pour intervenir au sein du collège Albert-Camus, à la suite de l'intrusion de deux parents d'élève, dénoncés comme s'étant montrés menaçants à l'encontre de plusieurs membres du personnel. Jean-Marc Huart, recteur de l'académie de Bordeaux, s'était rendu sur place le lendemain matin des faits et avait condamné « *avec la plus grande fermeté ces faits particulièrement graves* ».
Un signalement au titre de l'article 40 a immédiatement été effectué auprès du procureur et une plainte a été déposée par l'établissement. Une enquête a immédiatement été confiée à la Direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) par le parquet de Bordeaux afin d'identifier, de rechercher et d'interpeller les mis en cause.
Un homme âgé de 37 ans, déjà condamné notamment pour des faits de violences en 2020 et 2026, a été placé en garde à vue le 14 septembre, à 17 h 15. Il lui est reproché d'avoir bousculé un assistant d'éducation avant de proférer à plusieurs reprises des insultes puis des menaces de mort à son encontre, ainsi qu'à l'encontre de la principale du collège. Lors de ses auditions il a reconnu les faits, à l'exception de l'intrusion au sein de l'établissement scolaire. Le 16 septembre, en fin de journée, il a été déféré devant un magistrat du parquet et renvoyé devant le tribunal correctionnel, dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate, afin qu'il soit jugé[1]. À l'issue de sa présentation, le prévenu a été placé en détention provisoire.
Sa compagne, une femme âgée de 22 ans, sans antécédents judiciaires, a été placée en garde à vue le 16 septembre à 8 heures car elle aurait, quant à elle, forcé l'entrée de l'établissement et insulté l'assistant d'éducation, qui a dû se réfugier à l'intérieur de l'établissement, ainsi que la directrice. Elle a également été déférée au parquet de Bordeaux puis placée sous contrôle judiciaire avec notamment interdictions de paraître au collège Albert-Camus et d'entrer en relation avec les victimes. ■

1. Ces informations ont été fournies par le procureur Renaud Gaudeul. L'audience au tribunal judiciaire de Bordeaux était prévue jeudi 17 septembre après-midi, jour de bouclage de notre édition ; nous n'avons donc pas pu en donner ici le jugement.

PAREMPUYRE.

Créations éclectiques

Le marché des créateurs, organisé par l'association Art'y Scrap, à l'Art Y Show, le 4 octobre, de 10 heures à 18 heures, accueillera quarante créateurs, très majoritairement girondins. Ils présenteront leurs œuvres, qui respecteront les critères imposés par l'association Art'y Scrap : de l'artisanat made in France et fait main. « *Nous sommes intransigeantes lors de la sélection. Outre ces critères, nous n'acceptons pas de greenwashing, ni de produits achetés chez un revendeur* » explique Angélique Bourget, fondatrice et présidente d'honneur d'Art'y Scrap. Cette 12è édition comprendra environ deux tiers de nouveaux créateurs, eu égard à l'année dernière. Parmi les nouveautés, un certain nombre d'illustratrices et d'illustrateurs seront présents. Certains viendront avec des bandes dessinées. Autre nouveauté, du punch bundle need art. Il s'agit d'une technique de broderie, de point à piquer. Une buvette et une restauration sucrée et salée sont prévues, tenues et réalisées par les adhérentes d'Art'y Scrap.



40 créateurs seront présents. *PHOTO ANGELIQUE BOURGET*

Alexandre CORSAN ■

PAUILLAC.

Un ancien atelier ravagé par le feu

Un incendie s'est déclaré mardi 15 septembre, vers 23 heures, dans un ancien atelier de menuiserie situé à proximité du passage à niveau, à l'entrée nord de Pauillac, qui n'était plus occupé depuis une vingtaine d'années. Une voiture ainsi que de nombreux outils y étaient encore entreposés. Une importante détonation aurait été réveillée plusieurs habitants du secteur. D'importants moyens de secours ont été mobilisés par les sapeurs-pompiers pour maîtriser le sinistre. L'atelier appartenait à l'origine à la famille Dutil. À la retraite du propriétaire, son ouvrier, M. Moussotéguyn, qui travaillait avec lui depuis l'âge de 15 ans, avait repris l'activité jusqu'à son propre départ à la retraite. Son associé ne souhaitant pas poursuivre l'exploitation, M. Junca s'était ensuite installé dans les locaux. Depuis, le bâtiment n'était plus utilisé et se dégradait progressivement. Selon des témoignages recueillis dans le voisinage, le local aurait par ailleurs été occupé ponctuellement par des personnes, sans autorisation. Personne n'a été blessé dans l'incendie. La mairie a pris un arrêté de péril concernant le bâtiment. Les causes du sinistre ne sont, à ce stade, pas connues.



Le bâtiment a entièrement brûlé. *PHOTO JDM-MN*

M.C et M.N. ■

AVENSAN.

Un complexe tennis-padel d'envergure



Après le traditionnel couper de ruban par le président, les invités ont découvert les nouvelles installations et partagé un moment convivial. *PHOTO JDM-GS*

C'était une journée historique pour le Tennis Club La Médulienne (TCLM), né en 2017 de la fusion des clubs historiques d'Avensan et de Castelnau-de-Médoc. Samedi 12 septembre, élus, représentants de la Fédération française de tennis, partenaires et nombreux adhérents se sont retrouvés à la plaine des sports pour inaugurer le nouveau complexe couvert comprenant deux courts de tennis et trois pistes de padel.
Le président du club, Tony Rittori, est revenu avec émotion sur cette aventure collective. À son arrivée, le club comptait 125 adhérents. Grâce au travail des enseignants Romain Boule puis Théo Rittori, à la création d'une véritable école de tennis et à une politique de fidélisation reconnue par la Fédération, les effectifs ont bondi pour atteindre 247 licenciés, obligeant même le club à refuser une cinquantaine de nouvelles inscriptions chaque année. « *Ce succès est devenu notre principal problème* », a souri le président. « *Nous avions besoin de nouveaux terrains pour continuer à accueillir tout le monde.* »

Un modèle économique inédit

Si l'équipement impressionne par ses dimensions, son montage financier l'est tout autant. Contrairement à de nombreux complexes sportifs, celui-ci est principalement financé par l'association. Sur un investissement de 900 000 euros, les subventions publiques et fédérales représentent 96 500 euros. Le reste repose sur des fonds propres, la valorisation des panneaux photovoltaïques, un prêt à taux zéro de France Active et un emprunt du Crédit Coopératif garanti par la commune d'Avensan. « *Nous avons choisi d'accompagner le club sans nous substituer à lui. La commune apporte le foncier et garantit l'emprunt, mais ce sont les bénévoles qui ont imaginé, construit et piloté ce projet. C'est exactement ce que doit être un partenariat réussi* », a déclaré le maire Laurent Pascual.
La vice-présidente de la FFT, Dominique Decoux, a salué « *un projet exemplaire* » illustrant les valeurs fédérales. Elle a notamment souligné la qualité du dossier présenté par le club, le professionnalisme des bénévoles et la volonté d'ouvrir l'équipement à toutes les disciplines fédérales. « *Le tennis est le sport de toute une vie. Ce club a tout l'avenir devant lui* », a-t-elle déclaré sous les applaudissements.

Un équipement pour toute la Médullienne

Pour le président de la communauté de communes, Lionel Montillaud a salué ce partenariat entre association, communes et intercommunalité au service du lien social et du développement territorial. Moment émouvant de la cérémonie, Tony Rittori a remercié individuellement les artisans de cette réussite : Philippe Arrigoni, Florent Blay, Cédric Méchain, les entreprises partenaires, les sponsors, mais aussi les adhérents venus donner de leur temps pendant le chantier. Deux bénévoles, Jean Chambonier et Cédric Méchain, ont reçu un accès illimité aux terrains de padel en reconnaissance de leur engagement exceptionnel.
Enfin, le club a rendu un vibrant hommage à celles et ceux qui ont écrit son histoire. Les deux courts de tennis porteront désormais les noms de court Arrigoni et court Boréave, en mémoire de Philippe et Éric Arrigoni, ainsi que de Tony et Sylvette Boréave, figures historiques des clubs de Castelnau et d'Avensan.

Gilles SALLES ■

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@journaldumedoc

Le maire fait amende-ment honorable

PAUILLAC. De démocratie, il a beaucoup été question, lors de ce conseil municipal qui a accouché d'une souris. Même si une montagne a été déplacée afin que l'exécutif vote l'amendement de l'opposition visant à conserver le règlement intérieur de 2020.

Dominique BARRET
avec Monique NAUZIN



L'opposition se félicite du recul du maire… Qui réfute cette idée et fait valoir que c'est justement un acte démocratique que de savoir écouter ses opposants. *PHOTO JDM*

À son tour, le maire Philippe Barraud a choisi d'être filmé durant le conseil municipal, pratique lancée dans les rangs de l'opposition municipale par Grégoire de Fournas puis Anne Charry, leader de la liste Réveillons Pauillac ! Ainsi l'a-t-on vu, imposant parapheur au premier plan, lors de la réunion du 16 septembre, expliquer en quoi l'adoption d'un nouveau règlement intérieur du conseil municipal avait été pensée pour permettre « *une meilleure tenue des débats* » et faire en sorte que tous les conseillers municipaux puissent s'exprimer, se concentrer sur les débats « *en évitant de trop longues digressions* ». Depuis les dernières élections municipales, le sujet de la prise de parole était source d'accrochages entre le maire et ses deux opposants « préférés ».

Les élus d'opposition sonnent le tocsin

Lors de la réunion du 9 septembre de toutes les commissions, le nouveau règlement intérieur du conseil municipal, proposé par la majorité - comme il est permis dans les six mois suivant une élection municipale -, a provoqué l'ire de l'opposition, au motif que celui-ci, selon les élus réunis autour d'Anne Charry, prévoyait « *une restriction sans précédent des droits de l'opposition* » et portait « *atteinte à la liberté d'expression et à la capacité de contrôle des élus d'opposition* ». Communiqué de presse et « alerte démocratie » sur les réseaux sociaux se sont ensuivis, afin de démontrer les reculs qu'apporterait le projet de règlement 2026 s'il devait être voté, par rapport à celui qui s'applique depuis 2020. « *Cette attaque en règle contre les droits de l'opposition franchit une ligne rouge que même Florent Fatin n'avait jamais osé franchir* », estimait l'opposition. Tout est dans le « *même* » lancé à l'évocation de l'ancien maire de Pauillac.

Le jour de la grande explication de texte est venu lors du dernier conseil municipal, qui s'est tenu en présence de nombreux Pauillacais. L'opposition avait sorti l'artillerie lourde, 28 amendements portant sur le nouveau règlement intérieur du conseil municipal. Il n'en a fallu qu'un pour que la discussion s'arrête net. Celui-ci proposait de remplacer la décision « *d'abroger le règlement intérieur adopté le 30 octobre 2020* » par l'adoption, pour cette mandature, du « *règlement intérieur* » de 2020. Ce seul amendement suffisait à faire tomber les suivants, mentionnait l'opposition. Et à la surprise générale, le maire a bien levé la main pour voter en faveur de cet amendement, comme l'ensemble des élus de tous bords, à l'exception d'une abstention.

> *« Je tiens à vous remercier pour ce recul, Monsieur Barraud… Monsieur le maire »*

À l'écran, puisqu'elle aussi était filmée en légère contre-plongée, Anne Charry n'a pas laissé le maire embrayer trop vite sur la suite de l'ordre du jour. « *Je tiens à vous remercier pour ce recul, Monsieur Barraud… Monsieur le maire* », a-t-elle dit au micro avec, sur le visage, la satisfaction discrète mais évidente d'avoir remporté une petite victoire[1]. Cette idée de recul est réfutée par le maire, qui s'est borné à expliquer que l'essentiel, pour qu'une démocratie soit vivante, consiste à ce que chacun s'exprime et que la majorité sache écouter ses adversaires politiques, qui sont là pour contrôler, contester. « *Chacun s'exprime et à la fin, c'est le conseil qui décide.* » Bien qu'il ait tenu à lister les points inscrits dans le projet de nouveau règlement intérieur qui allaient, selon lui, dans le sens d'une amélioration de l'expression du pluralisme et de l'expression des conseillers municipaux, Philippe Barraud a fait cette annonce : avant même de recevoir la liasse des 28 amendements des élus d'opposition, il avait lui-même préparé un amendement. Pour dire quoi ? Qu'il avait entendu l'inquiétude que pouvait « *légitimement nourrir* » le fait de réduire à trois minutes le temps accordé en conseil pour une intervention et qu'en conséquence, il revenait sur son idée première en réinstaurant les cinq minutes.

Des mots de toute beauté

« *Je ne considère pas que modifier un texte est un recul* », a-t-il dit, ni que ce soit « *une faiblesse* » que d'être attentif à une objection. C'est en tout cas une volte-face. Il n'y a pas eu la foire d'empoigne habituelle des conseils précédents, la majorité a manifestement choisi de jouer l'apaisement dans un climat général instable, puisque tout est suspendu à la décision prochaine du Conseil d'État, qui dira si l'annulation de l'élection municipale des 15 et 22 mars prononcée par le tribunal administratif doit bien s'appliquer, ou pas.

Cet épisode n'a pas fait l'économie de discours bien préparés de part et d'autre, dont le verbatim complet serait joli, mais très long. Contentons-nous de deux extraits. Anne Charry : « *On ne juge pas la qualité d'une démocratie à la place qu'une majorité s'accorde à elle-même. On la juge à la place qu'elle accepte de laisser à celui qui ne pense pas comme elle.* » Philippe Barraud : « *La démocratie n'est pas menacée lorsque l'opposition parle. Elle n'est pas davantage menacée lorsque la majorité répond. Elle n'est pas menacée non plus lorsqu'un désaccord existe. Elle vit. Elle vit lorsque chacun peut défendre sa position, lorsque chacun peut voter, lorsque chacun accepte aussi la décision prise par l'assemblée.* »

Personne ne pourra montrer du doigt Pauillac en prétendant que la liberté d'expression y est malmenée, voire muselée. Et surtout : on a évité la lecture de 28 amendements !

■

1. Pour la complète information de nos lecteurs, sachez que le maire a exigé d'Anne Charry qu'elle l'appelle « Monsieur le maire » durant le conseil municipal, et non pas « Monsieur Barraud ». Anne Charry lui a en retour demandé qu'il cesse de la pointer du doigt durant ses prises de paroles, chose qu'elle trouve désagréable.

PAUILLAC.

Des smoothies en faveur des sinistrés des incendies



Des couleurs et de la bonne humeur. *PHOTO JDM*

Le stand de préparation et vente de smoothies animé par des membres du Rotary-Club du Médoc constituait l'une des attractions gourmandes, ce vendredi 4 septembre, dans le village éphémère du marathon des châteaux du Médoc. À Pauillac, ce village était traversé obligatoirement par les milliers de coureurs venant récupérer leur dossard. Merveilleusement installé au cœur du village (un grand merci à l'organisation), le stand attirait l'attention. En cette journée caniculaire, les smoothies faits maison et très frais ont été très appréciés grâce à l'investissement des membres du Rotary-Club du Médoc. Le résultat de l'opération va être versé intégralement au bénéfice des sinistrés des incendies en Gironde, et en particulier au Porge, avec le concours du Secours populaire français, antenne du Porge. Des pots de confiture ont été réalisés avec les fraises non utilisées et seront vendus pour cette même cause. Parallèlement à la vente de smoothies, un certain nombre de personnes, entreprises et partenaires ont été sollicités afin de contribuer directement à cette action en faveur des sinistrés des incendies, par l'intermédiaire du Fonds de Dotation du District 1690.

Initiée lors du marathon des châteaux du Médoc en 2024 par Brice Descudet, rotarien-marathonien, et André Ribas, cette opération smoothies est devenue une manifestation phare de collecte de fonds. Elle constitue aussi un moyen de mieux connaître les nombreuses actions caritatives annuelles du Rotary Club du Médoc qui fêtera ses 70 ans, le 27 septembre prochain au château Giscours, à Margaux. Les fonds collectés lors de la vente aux enchères de vins réalisée à cette occasion permettront au club de financer d'autres opérations caritatives.

Monique NAUZIN
■

CASTELNAU-DE-MÉDOC

LE SALON DES ENTREPRENEURS FAIT ESCALE EN MÉDOC

Vendredi 25 septembre, de 9 heures à 12 h 30, le Salon des entrepreneurs 2026 accueillera au Moulin des Jalles, les porteurs d'un projet de création ou de développement d'entreprise. Sur place, ils pourront rencontrer les experts de l'entrepreneuriat et assister à trois ateliers thématiques. 9 h 30 : comment bien réussir mes premiers mois ? 10 h 30 : la facturation électronique. 11 h 30 : le « déclic » vente : dépasser ses blocages et oser vendre. Ce rendez-vous fait partie des six escales girondines du Salon des entrepreneurs 2026 organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux-Gironde (CCI) et ses partenaires. Ce salon se déroule en Gironde du 21 septembre - jour du « Live des Entrepreneurs » en direct sur YouTube - au 1er octobre dans six communes. Le temps fort de cette édition se déroulera le 28 septembre au Palais de la Bourse à Bordeaux, où l'on verra les entrepreneurs de Geev et Basta Kiosque témoigner de leur parcours entrepreneurial et échanger avec les visiteurs. En matinée, trois ateliers thématiques sont proposés : conseils et astuces pour votre entreprise ; comment trouver les bons financements pour lancer ou développer votre entreprise ? ; une méthode simple pour adopter l'IA qui vous correspond.

LACANAU.

Semi-marathon : une première pour la station

Pour sa toute première édition prévue dimanche 27 septembre, l'épreuve a immédiatement trouvé son public. Les différentes vagues d'inscriptions ont suscité un tel engouement que les dossards se sont écoulés en quelques heures. L'organisation avait fixé une jauge maximale à 1 500 participants, et à ce jour sont inscrits 745 hommes et 730 femmes. Autrement dit, avant même que le premier coureur ne franchisse la ligne de départ, le rendez-vous a déjà réussi son premier pari : créer l'envie.

Le semi-marathon partira à 9 heures du boulevard de la plage à Lacanau-océan. Sur 21 kilomètres, les coureurs découvriront un parcours imaginé comme un condensé de l'identité locale. Après les premiers kilomètres, le tracé rejoindra les pistes cyclables en direction du Moutchic, longera le lac, traversera la forêt avant de revenir vers l'océan et l'arrivée. Le dénivelé annoncé est de 83 mètres, avec un parcours présenté comme roulant et accessible. Une manière de faire du territoire lui-même l'un des acteurs de la course.



Une course entre océan, forêt et lac. *PHOTO PRO-TIMING*

Une résonance particulière après un été difficile

Cette première édition prend bien sûr une dimension particulière après un été marqué par les incendies**.** Dans ce contexte, le semi-marathon de Lacanau arrive à un moment symbolique, d'autant plus que celui du Porge, qui a lieu traditionnellement fin août, n'a pas pu se dérouler. L'enjeu n'est évidemment pas de faire de cette course une réponse aux conséquences des incendies, mais son positionnement en arrière-saison lui donne une résonance particulière. L'événement contribue à prolonger la saison touristique sur le territoire et, cette année, à soutenir les acteurs économiques, impactés par les incendies.

La commune de Lacanau s'est déjà construit une solide réputation autour des pratiques sportives et de pleine nature. Chaque année au printemps, le triathlon de Lacanau (prochaine édition prévue les 24 et 25 avril 2027) vient notamment animer la station et attirer des sportifs venus de l'extérieur en avant-saison. Le choix de septembre est donc particulièrement intéressant pour l'arrière-saison. Un événement sportif de cette ampleur peut en effet faire venir des coureurs mais aussi leurs accompagnants, sur plusieurs jours, avec des retombées potentielles pour les hébergements, les restaurants, les commerces et l'ensemble des acteurs locaux. Et c'est précisément ce que recherchent de plus en plus les destinations touristiques : ne plus concentrer leur attractivité sur quelques semaines d'été, mais proposer des rendez-vous capables de faire vivre le territoire tout au long de l'année.

Vanessa CHALUMEAU
■

FOOTBALL.

Vendays crée l'exploit, mauvaise surprise pour Médoc Atlantique

En ce week-end de coupes, samedi 12 et dimanche 13 septembre, il était raisonnable de s'attendre à quelques résultats surprises. Au 3e tour de la Coupe de France, seul le CA Sainte-Hélène (D1) s'est qualifié pour le tour suivant après sa large victoire à domicile (8-1) contre l'US Port Sainte-Marie Feugarolles (D2). Les quatre clubs médocains en lice ont été éliminés : FC Médoc Océan (R3) face à Agenais SU (R2) (4-2), Arsac-Le Pian (R2) face à Cestas SAG (N2) (0-1) et ES Blanquefort (R3) face à Vallée du Lot FC (R3) (3-2). La très mauvaise surprise du jour est à mettre à l'actif du FCC Médoc Atlantique (R2), qui se fait surprendre par l'OS Agenais (D1), sur le score sans appel de 2-6.

Mais l'exploit du week-end en Coupe de Nouvelle-Aquitaine revient à Vendays (D2) qui s'impose sur son terrain face à l'équipe de l'Union Saint-Bruno (R2). Trois autres clubs poursuivent leur chemin vers le 3e tour de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine : SJ Macau (R3) face à Sud Charentes FC (D3) (0-5), ES Eysines (D1) face à Union Saint-Jean Bordeaux (R3) (4-2) et Lamarque (D3) face à Avensan/Moulis/Listrac (D3) (1-7). Le parcours est en revanche terminé pour Beychevelle (D4) face à Floirac CM (D3) (4-3), Saint-Seurin/Saint-Estèphe (D2) face à Saint-Seurin Junior Club (D4) (2-0).



L'équipe de Sainte-Hélène a été dangereuse sur coup de pied arrêté. *PHOTO JDM-PJ*

Au 1er tour de la Coupe de Gironde, belle victoire à domicile de l'US Ludon (D4) contre Portets SC (D4) (4-1). Au 2e tour de la Coupe du District, seul Arsac-Le Pian 3 est éliminé. Les réservistes de l'ES Blanquefort, du FCC Médoc Atlantique, de la SJ Macau et du FC Médoc Océan poursuivent, eux, leur route vers le tour suivant.

Patrick JOUANNET
■

Matches du week-end. Régional 2 : FCC Médoc Atlantique (10e) – Rive Droite 33 (11e), Arsac Le Pian (5e) – Trélissac 2 (9e). Régional 3 : FC Mascaret (10e) - FC Médoc Océan (1er), Neuville St Léon(11e) - SJ Macau (4e), Artiguelarbus (8e) - ES Blanquefort (1er). Départemental 1 : ES Eysines – SA Salles, La Brède 3 – CA Sainte-Hélène.

TENNIS.

Deux tournois de reprise



Samedi 29 août, le tennis club de la Cocarde omnisports de Saint-Laurent-Médoc organisait deux petits tournois TMC (tournois multichance) en double dames et double hommes. Un retour à la compétition pour les participants en guise de remise en forme avant le début de saison. « *Du beau jeu et de belles volées, mais pas toujours* », nous a-t-on dit. *PHOTO COCARDE-TENNIS*

PÉTANQUE.

Les boulistes sont en forme



Forte de 41 licenciés, dont six féminines et trois juniors, la section pétanque du CA Sainte-Hélène, présidée par Tony Taudinet, engage deux équipes seniors en Championnat départemental des clubs (CDC), ainsi qu'une troisième en championnat vétérans. Le week-end dernier, les deux équipes seniors disputaient les 1/16e de finale. En déplacement, l'équipe 2 réalisait un sans-faute avec trois victoires et terminait première de sa poule. À domicile, l'équipe première remportait deux rencontres, face au Cap Ferret et à Saumos, avant de s'incliner contre Lacanau. Grâce à un goal-average favorable, elle terminait également en tête. Un superbe week-end pour les boulistes saint-hélènois, qui qualifient leurs deux équipes pour les 1/8e de finale, programmés le 27 septembre. *PHOTO JDM-PJ*

FOOTBALL

Les féminines recrutent



Mercredi 9 septembre, le stade Albert François de Lacanau a accueilli une rencontre amicale entre les équipes féminines du FC Médoc Océan et de Hourtin, deux équipes qui évoluent en loisirs à 8. « *Le recrutement est difficile tout comme la fidélisation en cours de saison* », rapporte Laurent Brun, coach du FC Médoc Océan. Si vous avez envie de pratiquer le football en loisirs, contactez le 06 08 84 65 97 (FC Médoc Océan). et le 07 87 10 49 73 (Hourtin). *PHOTO JDM-PJ*

Les champions régionaux ont glissé à Bombannes

SKI NAUTIQUE. Le Ski Nautique Club de Bombannes a accueilli les Championnats de ligue Nouvelle-Aquitaine les 29 et 30 août. Malgré des conditions météo difficiles, la compétition a réuni près de 80 skieurs et offert plusieurs belles performances.

Patrick JOUANNET

Le Ski Nautique Club de Bombannes (SNCB) s'était vu confier les Championnats de ligue Nouvelle-Aquitaine « Mémorial Michel Naudinat et Jean-François Rapp », qui ont eu lieu sur son plan d'eau les 29 et 30 août derniers. De nombreux skieurs de Nouvelle-Aquitaine ont participé à ces championnats : 44 en slalom, 17 en figures et 15 en saut. Le week-end a été marqué par des conditions climatiques perturbées, qui ont eu des répercussions sur le bon déroulement de la compétition. Une première manche de slalom s'est notamment déroulée avec un vent violent.

Le dimanche, la deuxième manche de slalom a été interrompue à plusieurs reprises en raison d'une pluie très abondante. Au vu des conditions météorologiques et des retards liés à ces interruptions, une seule manche de saut a finalement été disputée.

Le dimanche, entre la fin du slalom et le début du saut, une épreuve de détection a été organisée à l'attention des jeunes skieurs. Cette épreuve permet d'attribuer des « Palo » de différentes couleurs selon le niveau, un peu comme les étoiles en ski alpin. Parmi ces jeunes skieurs se trouvent certainement de futurs champions.

Les participants ont réalisé plusieurs performances remarquées au cours du week-end, à commencer par les épreuves de figures du samedi. Axel Garcia s'est imposé avec 12 110 points, un score qui le classe parmi les dix premiers figuristes mondiaux. Il devance Aurel Garcia, deuxième avec 7 070 points, et Gaspard Gilg, troisième avec 4 680 points. En slalom, les jeunes catégories ont également livré de belles confrontations. En U10, Jean Fourastier s'est imposé devant Lou Amade Larkin. En U12, Marcus Lapique a pris la première place, devant Lourdes Suarez et Mathis Baud, du SNCB. Dans la catégorie U14, Léandre Poitoux a remporté l'épreuve, devant Martin Gilg et Adam Sourty. En U17-U21 Open, Roland Jamin s'est classé premier, devant Mattéo Georges et Axel Garcia. Dans les catégories Over (+ 35, + 45, + 55 et + 65), Marc Sourty a pris la première place, devant Thierry Rocher, du SNCB, et Delpy. L'épreuve de saut a également été marquée par la performance d'Axel Garcia, vainqueur avec un saut de 55,7 mètres, soit sa meilleure performance personnelle. Paul Fourastier a terminé deuxième avec 48,7 mètres, devant Aurel Garcia.

Parmi les participants, certains revenaient des Championnats d'Europe ou du monde 2026. On peut notamment citer Julia Lacarrau, finaliste en slalom U14 aux Championnats d'Europe U14/U17 en Grèce ; Aurel Garcia, troisième aux Championnats d'Europe en figures U17 ; Axel Garcia, premier en figures aux Championnats d'Europe U21 en Allemagne et premier aux Championnats d'Europe Open, qui regroupent toutes les catégories d'âge jusqu'à 35 ans, en Géorgie. Mattéo Georges, finaliste en slalom aux Championnats d'Europe U21 en Allemagne et qualifié pour les Championnats du monde qui ont lieu plus tard dans la saison, s'est malheureusement blessé lors de la première manche de slalom, samedi. Patrick Guyamier, quant à lui, était finaliste et premier Européen aux Championnats du monde + 35 au Canada, en slalom + 65 ans. Il devait également participer prochainement aux Championnats d'Europe en Autriche.

Les coupes et les différents cadeaux ont été remis par Paulo Dartiguelongue, président de la ligue, ainsi que par les différents membres du jury. Dans sa courte intervention, le président a remercié le club pour sa belle organisation, sous la conduite de Clémence Buisan et d'Éric Calen. Thierry Delaplace, président du SNCB, y a associé Cynthia Robin, représentante de la municipalité de Carcans. ■



Les jeunes pousses en devenir.



Renversant ! *PHOTOS SNCB*

TENNIS DE TABLE.

Regain de succès pour le challenge Béziade

Samedi 12 septembre, la salle omnisports de Sainte-Hélène accueillait la 41e édition du challenge Michel Béziade. Cette compétition amicale, initialement prévue le 20 juin, avait été reportée en raison de la canicule. Une bonne trentaine de participants se sont finalement retrouvés autour des tables, répartis dans différents tableaux selon leur niveau.

Régis Silva Morais, nouvel entraîneur du CASH TT, a remporté le challenge. Bénéficiaire d'une « wild card » pour honorer son implication au sein du club, il a créé la surprise pour sa première participation au tournoi imposant en finale face à Jason Froussart, vainqueur de l'édition précédente. Le président, Christophe Lestage, toujours joueur, monte sur la troisième marche du podium après avoir battu, non sans mal, Loïc Lanoe. Yves Mollier Pierret, nouveau secrétaire de la section, s'est imposé en consolante devant Killian Prat, ancien joueur du club. Natan Autrusseau et Jérémy Izuel complètent le classement des récompensés. Chez les jeunes, Noah, Timéo et Maélan se sont partagé le podium après s'être dépensés sans compter autour de la table. Dans le tableau loisirs, Claude Duvillard, nouveau trésorier de la section, s'est imposé devant Jérémy Izuel. Téo Corneloup et Nadine Hurteau complètent le podium.

Cette édition 2026 du challenge Michel Béziade s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'amitié. Un apéritif puis un dîner ont clôturé cette belle journée. Rendez-vous est d'ores et déjà donné le 12 juin 2027 pour la prochaine édition.

Patrick JOUANNET ■



Le podium Michel-Béziade 2026. *PHOTO JDM-PJ*

Quelques résultats du jour : Jeunes : 1er) Noah / 2ème) Timéo / 3ème) Maélan. Loisirs : 1er) Claude Duvillard / 2ème) Jérémy Izuel / 3ème) Téo Corneloup / 4ème) Nadine Hurteau. Consolante :1er) Yves Mollier Pierret / 2ème) Killian Prat / 3ème) Natan Autrusseau et Jérémy Izuel. Challenge Michel Béziades :1er) Régis Silva Morais / 2ème)Jason Froussart / 3ème) Christophe Lestage / 4ème) Loïc Lanoe .

BASKET/NATIONALE 3.

Une victoire bien méritée

Cette formation de Saint-Barthelemy (49), totalement inconnue en Nouvelle-Aquitaine, ne laissait rien filtrer sur sa manière de jouer. Seuls quatre excellents joueurs étaient connus pour leur historique : Romain, Diombera, Valton et Edmond. Effectivement, ce sont bien ces deux derniers qui alimentaient le score dès le premier quart-temps. Cela ne perturbait pas les joueurs du Castelnau Médoc Basket Club qui, malgré tout, faisaient une bonne entrée en matière. Louis Louisy, Flamand et Ndao prenaient souvent le dessus sur les intérieurs locaux. À cela s'ajoutait l'adresse de Rouquié, qui permettait aux Médocains de remporter logiquement le premier quart-temps (14-16). Poussés par leurs supporters, les Saint-Barthelinois, emmenés par leur sniper Romain, regagnaient les vestiaires avec un petit point d'avance (32-31).

Dans cette rencontre équilibrée, tout allait se jouer dans le dernier quart-temps. Après un mano a mano, le sort de la rencontre se décidait finalement dans les trois dernières minutes. Le coach médocain remettait les clés du camion à son maître à jouer, Mo Faye. Comme il sait si bien le faire, celui-ci inscrivait 12 points d'affilée dans le money-time. Il est vrai également que l'excellent collectif mis en place lui assurait des situations de démarquage, ce qui désorientait les locaux (62-65). ■



Mo Faye (n° 12) est aussi un excellent défenseur. *PHOTO JEAN BOTTARO*

Score final : BC Saint-Barthelemy 62 - Castelnau 65 (quarts-temps : 14/16 – 19/15 – 18/16 – 11/16. Mi-Temps : 32/31). Les marqueurs : Flamand (6), Tresmontan.N (-), Delas Owen (7) Delas Orlan (-), Ndao (6), Billon (1), Louis Louisy (8), Rouquié (4), Courcier (9), Faye (21), Caminade (3) pour Castelnau. Romain (21), Guillot (3), Chardon (1), Valton (17), Chateau (2), Diombera (8), Coubard (2) Humeau (-), Edmon (8), Ghanay (-) pour Saint-Barthélémy.

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Peintre en batiment particulier, recherche travaux de peinture intérieur extérieur papier peint revêtement de sol ravalement de façade joint de bande de placo Cesu Tél: 06 86 93 78 05

BONNES AFFAIRES



Antiquaire achète mobilier ancien, tableaux, miroirs doré, argenterie, instruments, timbres, cartes postales anciennes, briquets, stylos, bijoux etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30.



Antiquaire achète tout métal argenté,, ménagère, couverts dépareillés, plateaux, services, cafetière, theière, argenterie Christofle. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète bijoux or,, argent et même fantaisie. Collier, bague, bracelet, alliance, camée, broche etc. SATORY Antiquités - 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, objets en cuivre et étain, couvert ou pièce de forme. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout carillon westminster vedette, ODO, pendule, comtoise etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de montres gousset et bracelet même abîmées. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de monnaies anciennes or, argent, 1F 2F 5F 10F 20F 50F 100F, vieux billets. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2624**911**

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

GAIA CREATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 808 000 euros
porté à 608 000 euros
Siège social : Lieu dit Berron
33121 CARCANS
408 413 243 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 17 juillet 2026 a décidé de réduire le capital social de 200 000 euros pour le ramener de 808 000 euros à 608 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 12 500 actions.

La Présidente a constaté en date du 11 septembre 2026 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à HUIT CENT HUIT MILLE euros (808 000 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à SIX CENT HUIT MILLE euros (608 000 euros).

POUR AVIS
La Présidente

A2624**490**

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

PRO-SERVICES-VIGNES

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 300 000 euros
Siège social : 5 Rue de l'Aéropostale,
33250 PAUILLAC
493 770 135 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 1er septembre 2026, il a été constaté l'expiration du mandat de la société ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE, Commissaire aux comptes titulaire, et il a été décidé de nommer la société AUDITORIA, SARL au capital de 126 000 euros, domiciliée 2 Rue Claude Boucher, 33300 BORDEAUX, immatriculée 378 274 013 RCS BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis

A2624**492**

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

FAMILLE ZOUGA

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 100 euros
Siège social : 29 rue de la Gare
33180 VERTHEUIL
889 568 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la société AUDITORIA, SARL au capital de 126 000 euros, domiciliée 2 Rue Claude Boucher, 33300 BORDEAUX, immatriculée 378 274 013 RCS BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Pour avis
La Gérance

A2623**163**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

BRAVATE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Bertin LALANDE -
33510 ANDERNOS-LES-BAINS
901 028 050 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 30 avenue de Taluque - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS au 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

DIVERS

A2624**374**

Monsieur GONZALEZ ROJAS Diego Eugenio né le 07/04/1987 à 99 LIMA demeurant 4 Rue Claude Bonnier, 33300 BORDEAUX agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de TREVIGNO-ROUGE, TREVIGNO ROUGE, HILTON LOHAN.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2624**601**

COMMUNE DE VALEYRAC

Mise à disposition du public de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de modification du plan local d'urbanisme, portant sur les points suivants :
- le règlement de la zone UB (SDU) : la rédaction sera reprise pour limiter la destination des SDU considérés, à la seule fonction d'habitat, d'hébergement, y compris touristique, et l'édification de bâtiment/équipements nécessaires aux services publics
- le règlement de la zone No : la commune apportera la précision nécessaire et opérera l'ajout de la locution ; «existantes à la date d'approbation du PLU» pour qualifier les cabanes portuaires de la sorte à en prohiber le changement de destination

est tenu à la disposition du public en mairie de Valeyrac du lundi 28 septembre au mardi 27 octobre 2026 aux jours et heures d'ouverture habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h.
L'intégralité du dossier de modification ainsi que les avis des personnes publiques associées sont consultables sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : https://www.valeyrac.fr
Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, ou communiquées par voie électronique à l'adresse : contact@valeyrac.fr

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Lire dans le Vignoble et le sens de l'accueil

SALON DU LIVRE. Anny Duperey est la présidente d'honneur de cette nouvelle édition d'un salon du livre qui peut compter sur la fidélité de certains invités ainsi que sur un ingrédient essentiel : le goût de la lecture, ou plutôt des lectures.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Ils seront tous là. Les habitués de Lire dans le Vignoble, dont la 19e édition aura lieu dimanche 4 octobre dans l'espace Guy-Guyonnaud de Saint-Estèphe. Claude Sérillon, Mireille Dumas, Pierre Bonte, Thierry Beccaro ou encore Jean-Pierre Arlaud font partie de ces noms qui attirent le public du salon du livre. Ils sont des têtes d'affiche qui profitent également aux nombreux auteurs, médocains et régionaux, du salon. Il faut dire que l'organisatrice de l'événement, l'inépuisable et chaque fois aussi épuisée Martine Mandé, met les bouchées doubles pour choyer ses invités, depuis le quai de la gare jusque dans les châteaux qui les accueillent, ainsi que dans la grande salle des fêtes qui héberge ce rendez-vous annuel. « *Ils sont pris en main* », résume Martine Mandé pour signifier que ce confort et ce sens de l'accueil contribuent à faire la différence. Quant à leur fidélité, dit-elle, elle « *se déguste comme un millésime rare* ».

Les bonnes relations avec le monde viticole sont fort utiles, comme le sont celles qu'entretient Martine Mandé avec les maisons d'édition. Car les salons du livre sont pléthore en France. Il faut croire que Lire dans le Vignoble tire plutôt bien son épingle du jeu puisque, chaque année, des demandes d'auteurs et d'autrices souhaitant venir à Saint-Estèphe bouchonnent sur listes d'attente. Cette année, la marraine du salon sera la romancière Irène Frain, dont l'ouvrage paru en 2025 aux éditions Julliard et réédité cette année chez J'ai Lu, *L'Or de la nuit*, prend la forme d'une « *fresque où s'entrechoquent les intrigues de Versailles, la passion de l'Orient et celle des bibliothèques, dans un monde où la trahison est reine et la poursuite des merveilles, érigée en principe de gouvernement* ». Elle rejoindra à Saint-Estèphe la présidente d'honneur, Anny Duperey, actrice, comédienne et romancière, ainsi que le journaliste Jacques Cardoze, parrain de cette édition 2026, personnage médiatique urticant, ancien rédacteur en chef de l'émission *Complément d'enquête* sur France 2 et auteur d'un ouvrage intitulé *Les Inquisiteurs* (Fayard), dans lequel il continue sa croisade visant à dénoncer ce qu'il estime être des dérives éditoriales au sein de France Télévisions. Si vous voulez échanger avec lui autour de son ouvrage, sachez que Jacques Cardoze sera présent uniquement durant la matinée.

L'actrice, réalisatrice et scénariste Bénédicte Delmas fera son retour en terre stéphanoise, où son ouvrage, *Jeanne la rebelle de Dieu* (Fayard, 2024), a reçu le Prix du roman historique. Le scénariste de bande dessinée Matthieu Gargallo (Thitaume) ainsi que la chroniqueuse télé et YouTubeuse Caroline Munoz seront également à l'affiche du salon du livre, durant cette journée ponctuée de séances de dédicaces des auteurs et invités. Un atelier de création en pâte Fimo sera animé par l'artiste jeunesse Laurence Domenech. Toujours pour les enfants, une chasse au trésor est programmée de 10 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 17 heures, lors de laquelle il s'agira de résoudre des énigmes, de suivre des indices à travers les univers déjantés des *Lapins Crétins* (Romain Pujol et Thitaume, Éditions Glénat), d'*Avni* (Romain Pujol, Bayard Jeunesse),



Bénédicte Delmas. *CAPTURE ECRAN*

Apocaline (Romain Pujol et Saïd Sassine, Glénat) et *Patatras au royaume de Tralala* (Matthieu Gargallo et Lucie Bryon, Sens dessus dessous). C'est une autre aventure que proposera Marc Vigneau, ancien conservateur aux Archives départementales de la Gironde, lors d'une conférence intitulée « Décrire et dessiner le Médoc », qui prendra place dans le foyer communal (entrée libre). Autre rendez-vous, cette fois dans l'espace Guy-Guyonnaud : la démonstration culinaire qui sera réalisée cette année par le chef du restaurant Le Bistro des Vignes, à Pauillac.

Une journée riche et dense en perspective, au point que l'on se demande s'il ne faudrait pas que Lire dans le Vignoble puisse prospérer durant deux jours et non pas un seul. Qu'en pense Martine Mandé ?

■

Lire dans le Vignoble, dimanche 4 octobre, de 9 heures à 18 heures dans l'espace Guy-Guyonnaud de Saint-Estèphe.

ÉVÉNEMENT.

De savoureuses Valeurs Parc



Chaque année, le PNR invite les Médocains à se rassembler dans une commune du territoire afin de le découvrir tout en partageant un bon repas. *PHOTO PNR MÉDOC*

C'est désormais un rendez-vous attendu du début de l'automne : chaque année, le Parc naturel régional (PNR) du Médoc organise un Grand Pique-Nique dans l'une des communes de son vaste territoire. Cette année, c'est la halte nautique du port de Lacanau-ville qui accueillera les gourmands - mais pas que. En effet, ce Grand Pique-Nique n'est pas que l'occasion de prendre part à quelques agapes : son objectif est de faire découvrir les merveilles du lieu choisi à tous ceux qui y viennent, petits ou grands, tout en valorisant les producteurs titulaires du label « Valeurs Parc ». Dans ce but, « *toute la journée est conçue autour de balades nature et de sensibilisation au respect des espaces naturels, animées par des professionnels du territoire* », explique Laura Fontanié, chargée de communication du PNR Médoc. En adéquation avec l'environnement aquatique de cette édition, ces animations comprendront ainsi des balades le long du lac de Lacanau, des initiations à la pêche, une excursion en canoë sur les traces de la cistude d'Europe et bien d'autres sorties aussi instructives qu'amusantes[1]. Ceux qui n'aiment pas trop prévoir trouveront sur place de nombreuses autres animations pour s'amuser, ce qui est également valable côté nourriture : si vous oubliez votre pique-nique le jour J, des foodtrucks seront là avec de bons produits pour vous sustenter.

■

1. Les places étant limitées, il vous est très fortement conseillé de vous inscrire au préalable par téléphone au 06 70 54 08 26 ou par mail à : info@pnr-medoc.fr

254E FOIRE DE LA SAINTE-CROIX

Erratum

Quelques erreurs nous ont été signalées dans notre article « La Sainte-Croix : entre rires, ails et ripailles » (notre édition du 11 septembre 2026). La Foire s'ouvrira donc samedi 19 - et non pas 9, le 1 capricieux a sauté - septembre. Ce jour-là, les Olympiades verront s'affronter dans de petits jeux sportifs des enfants des communes de Brach, Avensan, Salaunes, Saumos, Listrac-Médoc, Le Temple et Sainte-Hélène : il n'y aura pas de petits Porgeais. Enfin, la messe célébrée dimanche 20 septembre à 10 heures ne le sera pas en l'église, mais bien directement sur les lieux de la foire. Toutes nos excuses pour ces quelques confusions.



SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE

Concert aux 3000 chandelles au château Beychevelle



Dans cette mise en lumière, on devine à peine le virtuose Éric Artz, ce qui a créé une certaine intimité. *PHOTO JDM-MN*

Le 12 septembre dernier avait lieu une grande première au château Beychevelle : un concert aux chandelles, véritable enchantement pour les 150 invités qui dès 19 heures, ont été accueillis par de gracieux sourires et un verre de vin du domaine. Vers 21 heures, à la nuit tombée, le parc s'est mué en une féerique salle de concert en plein air grâce à une extraordinaire mise en lumière : des Illuminations rougeoyantes installées le long de la façade du château et quelque 3 000 bougies Led ininflammables savamment réparties sur toute la longueur de la balustrade du jardin, sur les marches de l'escalier central, puis formant au sol un tapis lumineux au milieu duquel on devinait, dans une semi-pénombre, la silhouette du piano et du concertiste, ce qui a contribué à créer une atmosphère intimiste. L'interprète n'était autre que le célèbre pianiste concertiste français Éric Artz, musicien de haut niveau, reconnu internationalement grâce à ses nombreux prix et tournées. Durant une heure et demie, le virtuose a su créer une intimité avec son public, présentant chaque morceau interprété. Ce récital était pour partie consacré à de grands compositeurs du répertoire « classique » (Chopin, Debussy, Beethoven…) arrangés pour piano solo ; et pour partie à de grands noms du septième art : Hans Zimmer, John Williams (*Harry Potter*, *Star Wars*) Ennio Morricone, Vladimir Cosma… Ce récital inédit en un tel lieu a été très applaudi.

Avant le concert, le public avait pu flâner afin de découvrir les richesses naturelles de ce parc, le seul de France à être labellisé « Eco Jardin » ; admirer les œuvres d'art réalisées à partir des arbres morts (l'art est partout**),** profiter pleinement de la quiétude et de la fraîcheur du lieu près des jets d'eau ou s'installer autour de la grande table pour discuter et partager les spécialités italiennes d'un foodtruck installé à proximité. Rendez-vous est pris pour un nouveau concert en plein air en 2027.

Monique NAUZIN

■

HOURTIN

APRÈS LES FEUX, QUELLE FORÊT POUR DEMAIN ?

La librairie Luluberlue organise une rencontre-débat consacrée à l'avenir de la forêt des Landes de Gascogne, patrimoine naturel, économique et culturel majeur de notre territoire, samedi 19 septembre à 18 h 30. L'invité sera Arthur Guérin-Turcq, géographe et enseignant à Sorbonne Université, dont les recherches portent notamment sur les forêts, les territoires et les incendies.

À partir de son travail de terrain et de ses recherches, notamment autour des incendies de Landiras et Saumos, il invitera le public à réfléchir aux transformations que les incendies pourraient nous conduire à envisager. Après le feu, faut-il replanter comme avant ? Quelle place donner à la prévention et comment prendre en compte l'urbanisation, nos usages et les enjeux économiques ?

Cette présentation sera suivie d'un échange avec le public et d'une sélection de livres consacrés à la forêt et à l'avenir des territoires médocains. « *Cette rencontre nous paraît particulièrement importante dans le contexte actuel, alors que les incendies de ces dernières années ont profondément marqué la Gironde et interrogent l'avenir de notre massif forestier* », explique Sylvie Cook de la Librairie Luluberlue. Arthur Guérin-Turcq a récemment été invité à plusieurs reprises dans les médias pour évoquer ces questions, notamment sur France Culture, ICI Gironde et RMC.

Alain MANGINI

Une asso au service des jeunes talents

MUSIQUE. Bamstage veut donner aux jeunes artistes les moyens de grandir.

Vanessa CHALUMEAU

Et si la musique était avant tout une histoire de rencontres, de transmission et de confiance ? C'est autour de cette conviction qu'est née l'association Bamstage, qui souhaite faire de la musique et des arts un moteur de lien social, d'expression et d'ouverture sur le territoire médocain.

Avant de créer l'association, fin 2024, Laurie Villenave, Florence Boroch et Élodie Tchibanda partageaient déjà une aventure musicale au sein de Rob and the Mamas. Né à Lacanau en 2023, ce groupe de reprises pop-rock réunit Laurie au chant et à la guitare, Florence à la basse et Élodie à la batterie, aux côtés de Robin, le fils de Florence, jeune guitariste talentueux.

L'association ne cherche pas à se substituer aux écoles de musique ou aux structures déjà implantées. Elle souhaite au contraire s'inscrire dans leur continuité, en proposant une passerelle à ceux qui, après avoir appris un instrument ou pris des cours de chant, souhaitent aller plus loin : jouer en groupe, composer, enregistrer ou se produire devant un public.

Élodie et Florence, elles-mêmes mamans d'adolescents pratiquant la musique, ont été directement confrontées à cette réalité. Leur constat est simple : « *Il y a un manque d'opportunités pour les jeunes* », avec, en parallèle, un besoin essentiel de pouvoir s'exprimer librement et de trouver un espace où être écouté.

Faire vivre la culture sur le territoire

Parmi les projets de l'association, le Tremplin Musical Jeunes occupe une place toute particulière. Véritable « *bébé* » de Bamstage, porté notamment par sa présidente Florence, il incarne pleinement la raison d'être de l'association. Le projet est identique à la version adulte existante mais pour les jeunes, le passage entre la chambre, le garage ou l'école de musique et la véritable scène n'est pas évident. Le Tremplin Musical Jeunes veut justement créer ce passage. Destiné aux jeunes de 12 à 21 ans de tous horizons musicaux, le tremplin propose une véritable expérience artistique et humaine.



Tremplin musical jeunes 2026 à Carcans cet été. *PHOTO BAMSTAGE*

Après une première à Lacanau en 2025, en collaboration avec La Java, la deuxième édition s'est déroulée en juillet dernier à Carcans. Parmi une douzaine de candidats, quatre finalistes ont pu monter sur scène et défendre leur univers musical. Bien qu'un seul groupe ait remporté le tremplin, les trois autres sont repartis avec une opportunité concrète : temps d'enregistrement en studio, coaching vocal, possibilité de programmation en première partie ou places pour le festival Musicalarue.

L'objectif n'est donc pas simplement de désigner le meilleur. Il s'agit de donner une chance et de permettre à de jeunes artistes de franchir une première étape. C'est toute la différence entre un concours et un véritable tremplin.

L'association souhaite proposer le Tremplin Musical Jeunes à des communes différentes chaque année, afin de toucher de nouveaux jeunes et de faire connaître son action dans l'ensemble du Médoc. Si la musique reste au cœur de Bamstage, l'association souhaite plus largement utiliser la culture comme un outil de rencontre, d'ouverture et d'inclusion.

Depuis sa création, l'association multiplie également les initiatives : scènes ouvertes tous les mois à la Brasserie Canaulaise ; participation à Octobre Rose, aux Viviers (Castelnau-de-Médoc) avec plusieurs artistes féminines médocaines ; participation au Street Day de juin dernier à Sainte-Hélène avec des ateliers beatbox et graff ; apéros-concerts chaque jeudi cet été sur le site de Nodris à Vertheuil ou encore atelier photo lors de la journée famille de Carcans.

Donner aux jeunes les moyens de commencer ici

Derrière ces actions se pose une question essentielle : où un jeune musicien médocain peut-il aujourd'hui répéter, enregistrer, travailler son projet artistique ou bénéficier d'un accompagnement ?

Le territoire dispose d'écoles de musique, d'associations et de lieux culturels, mais les possibilités deviennent plus limitées dès lors qu'un groupe souhaite aller au-delà de la pratique amateur. Studios d'enregistrement, salles de répétition, lieux de résidence ou accompagnement artistique restent encore difficiles à trouver localement. Bamstage ne prétend pas transformer le Médoc en métropole culturelle, elle souhaite simplement permettre aux jeunes artistes de commencer leur parcours là où ils vivent.

Mais pour continuer à développer ses projets, Bamstage a aujourd'hui besoin de nouvelles forces vives. Depuis près de deux ans, les fondatrices portent l'association avec énergie et enthousiasme mais derrière chaque évènement organisé se cachent un nombre d'heures de travail incalculable, investi en plus de leur travail. Pas besoin d'être musicien ou professionnel de l'événementiel pour devenir bénévole : chaque aide peut permettre à un projet d'aller un peu plus loin. Parce qu'un projet culturel ne grandit jamais seul : il grandit grâce à celles et ceux qui décident de lui donner un peu de leur énergie. Et si la prochaine étape s'écrivait avec vous ?

■

Les humeurs de Mouquirouse



Et Marignan dans tout ça ?

C'est pas tout que d'aimer l'Histoire et de m'amuser à télescoper mes petites misères avec des dates qui marquent. Et oui, avec un crâne en surchauffe, qu'on se croirait au Pyla à la mi-août, en ayant oublié le bob à la plage, je cherche désespérément un tantinet d'ombre pour m'occuper du jardin. Je suis bonne pour me carapater honteusement à la maison faute d'avoir omis de me lever tôt et d'être consciente que retourner au mail, passé dix-sept heures avec un chapeau de paille de cinquante centimètres de diamètre prêté par le voisin est contre-productif… Mais on ne va pas se plaindre plus que ça. Si l'envie me prend, je rentre au frais et je m'équipe de mes plus belles jumelles longue portée afin de pister les nids de frelons à la cime des arbres. L'automne arrivant, Mère Nature tombe ses feuilles… la vue est dégagée… Parfait pour essayer le fusil « paintebol » du drolle !

Découvrir l'inattendu au coin de sa rue

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2026. Preuve que le Médoc recèle bien des trésors, le programme des Journées européennes du patrimoine y est de nouveau très riche (lire page 27). Zoom sur des propositions insolites.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Durant les Journées européennes du patrimoine, il y a des incontournables : ces monuments, comme le dôme de Lamarque ou le site archéologique de la chapelle, à Jau-Dignac et Loirac, qui accueillent gratuitement les visiteurs. Mais il y a également des événements plus originaux qui prennent place dans des lieux qu'on ne connaît pas ou que l'on redécouvre grâce à des propositions artistiques insolites. Face au foisonnement de la programmation de ces JEP 2026, l'exhaustivité étant impossible, nous avons choisi d'attirer l'attention de nos lecteurs sur deux de ces animations en particulier.

Se laisser porter par l'art à Soulac-sur-mer

L'an dernier, pour la première fois, la commune de Soulac-sur-mer avait fait appel à la compagnie théâtrale Les Petites Secousses pour mettre en valeur son patrimoine au fil d'une balade ponctuée d'animations artistiques. Les participants en étaient repartis tellement ravis que la municipalité a décidé de remettre ça, ce samedi 19 septembre, toutes les 15 minutes environ, entre 15 h 30 et 19 h 30. Concrètement, 12 groupes d'une dizaine de personnes se succèderont lors d'une déambulation dans la ville[1] prévue pour un public familial, petits ou grands inclus - mais pas entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, faute d'équipement de certains lieux - au cours de laquelle ils pourront assister aux performances de 5 artistes en tout genre (musiciens, comédiens, conteurs, etc.). Intitulé *Je Me Laisse Porter*, ce dispositif est né, en 2021, des restrictions de rassemblements imposées dans le contexte du Covid et des confinements, raconte Jérôme Batteux, fondateur de la compagnie Les Petites Secousses. « *C'est un spectacle très intimiste, qui permet d'échanger avec les personnes sur les choses qu'elles ont vues* », explique cet auteur, qui a « *créé la compagnie en 2010 à Talence avec des copains* ». Une formule qui correspond donc bien à la ligne artistique de la compagnie, axée sur un « *théâtre de l'intime* », qui souhaite « *réfléchir à ce que c'est que de vivre ensemble* », indique-t-il encore. Pour apprécier la balade, pas besoin d'être familier des théâtres ou déjà amateur d'art : « *L'idée est de se laisser surprendre par ces diverses propositions artistiques, de ne pas trop prévoir* » décrit-il. Et pour ceux qui sont déjà venus l'an dernier, pas d'inquiétude : parcours et artistes ont été complètement renouvelés.



Diverses propositions artistiques vont surprendre les visiteurs tout au long du parcours *Je Me Laisse Porter*. *PHOTO LUCIE NEVERS*

Rencontrer des Vikings à Civrac-en-Médoc

Chacun le sait : les temps sont durs pour la viticulture. Dans ce contexte de crise qui n'épargne hélas pas le Médoc, l'œnotourisme s'impose comme un enjeu crucial afin de rapprocher producteurs et consommateurs. C'est ainsi que Meret Larsen et sa fille Anne Landureau, désormais propriétaire du château D'Escurac, à Civrac-en-Médoc, ont eu l'idée de mettre en valeur leur belle propriété de 120 hectares (dont 35 en vignes bios) en insistant sur son patrimoine architectural et historique. En effet, le domaine comprend une chapelle du XIe siècle, qu'il sera possible de visiter, ce dimanche 20 septembre. Plus encore, la propriété se situe au cœur d'un territoire où subsistent de nombreux vestiges archéologiques ; une histoire que le château transmet en accueillant régulièrement la Société archéologique et historique du Médoc (Sahm). Une bague typique de l'artisanat Viking a ainsi récemment été découverte à Jau-Dignac et Loirac et de multiples indices laissent à penser que les fameux guerriers ont autrefois traversé la presqu'île. Originaire du Danemark, Meret Larsen a donc eu envie de faire quelques clins d'œil à cette culture, notamment via des cuvées comme *La Petite Sirène de Lescurac* ou *Le Drakkar de Lescurac*, dernier né que l'on pourra goûter lors d'un pique-nique à la propriété ce dimanche. Voire faire dédicacer par des Vikings en chair et en os : avec la complicité de la photographe Céline Durand Capitani, les viticultrices ont invité la compagnie Les Vikings du Médoc à animer la matinée, dès 10 heures.

■

1. Réservations auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique ou sur le site : https//jemelaisseporter.fr

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *

LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h45 | 15h15 | 17h | 18h30 | 19h45

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h50 | 9h45 | 11h15 | 12h45 | 14h30 | 16h | 17h45 | 19h | 20h15

À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU 15 OCTOBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45
W.E. ET J. FERIÉS : 8h | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45

SEMAINE : 7h50 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15
W.E. ET J. FERIÉS : 8h35 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h
W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h

SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30
W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30



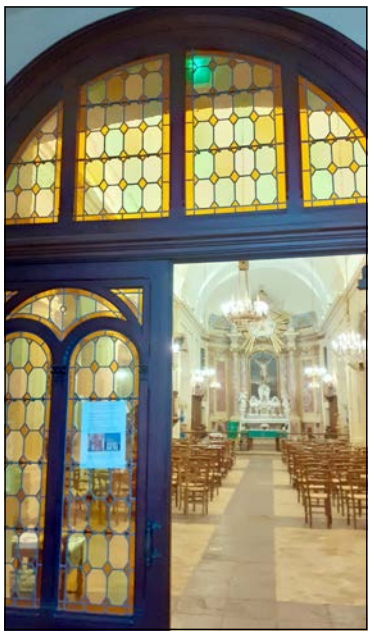
TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
* Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE.

Deux églises à découvrir à Margaux-Cantenac

Dans le cadre de la 43e édition des Journées européennes du patrimoine, les deux églises de Margaux-Cantenac seront gratuitement ouvertes à la visite sans réservation préalable. L'église Saint-Didier de Cantenac, du temps des Lumières, classée au titre des Monuments historiques en 1995, sera ouverte pour des visites guidées gratuites sans réservation, dimanche 20 septembre de 15 heures à 18 heures. Une belle occasion d'en apprendre davantage sur son histoire et de découvrir les beautés qu'elle renferme jalousement.

L'insolite église Saint-Michel de Margaux, située près du château Margaux et de ses vignobles, sera quant à elle gratuitement et librement ouverte aux visites, samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Une vente d'objets divers sera organisée par l'association de restauration de l'église et du patrimoine de Margaux (Arep) : les bénéfices récoltés lui permettront de poursuivre les travaux d'embellissement auxquels elle œuvre avec beaucoup d'ardeur. « *La restauration de l'église Saint-Michel et son financement nécessitent toujours des dons de généreux donateurs et amoureux de cette belle église et du patrimoine* » souligne la présidente depuis la création de l'association, Éliette Plagnot.



L'intérieur particulièrement lumineux de l'église Saint-Didier de Cantenac, classée au titre des Monuments historiques. *PHOTO JDM-EC*

Emily CHEVALORE

■

EXPOSITION.

Pour les Artistes Canaulais, l'art est une manière de vivre



Des artistes et des œuvres. *PHOTO JDM-PJ*

Mercredi 9 septembre, en début de soirée, la salle l'Escoure, à Lacanau-océan, accueillait une exposition placée sous l'égide de l'association Arts et Lettres de France[1], présidée depuis peu par Sylvie Justome, ancienne adjointe au maire de Bordeaux. Un vernissage était donc organisé à l'Escoure, à l'initiative de Flore Bruic-Depes, artiste peintre passionnée depuis sa plus tendre enfance et membre de l'Association des artistes canaulais (AAC), comme cinq autres des exposants du jour. Ce vernissage marquait le départ d'une semaine d'exposition sur le thème de la forêt, de l'océan et du lac pour 53 artistes, dont le peintre et sculpteur Alain Sylvestre et la photographe Isabelle Baffoux. Au gré de la visite, se côtoyaient des huiles, des acryliques, des aquarelles et des œuvres mélangeant les matériaux les plus divers, chacun des artistes reconnaissant que la peinture restait pour lui un loisir mais que tenir un pinceau était une manière de vivre.

Dans le cadre des Journée du patrimoine, l'AAC expose du 18 au 29 septembre à L'Escoure.

Patrick JOUANNET

■

1. Arts et Lettres de France est une association culturelle internationale basée à Bordeaux dont le but est d'encourager, de maintenir et de promouvoir la culture artistique et littéraire française, faire connaître et récompenser les œuvres des artistes de tout âge, dans des domaines aussi divers que théâtre, les arts plastiques ou la littérature.

DU 18 AU 30 SEPTEMBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Médoc Artothèque : exposition et prêt d'œuvres d'art
Médiathèque.

DU 18 AU 20 SEPTEMBRE

LACANAU
« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À l'atelier (15 route de l'Atlantique, Le Huga), 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 SEPTEMBRE

SOULAC-SUR-MER
Journées portes ouvertes de la résidence Sérenly : rencontre avec l'équipe, visite de la résidence et moment de convivialité
2 passe du Tottoral, 10 heures - 17 heures.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

BLANQUEFORT
Rencontre avec Yan Lespoux pour son roman *Les Amateurs*
Librairie L'Envers et L'Endroit, 18 h 30.

CARCANS-MAUBUISSON
Bordeaux Live Opera : retransmission en direct du concert de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine (ONBA)
L'Estran, 20 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier informatique
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures ou 13 h 30 - 15 h 30
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Atelier philo sur le thème : « Faut-il juger les hommes sur ce qu'ils sont ou sur ce qu'ils font ? »
La Cabane aux partages, 16 heures - 18 heures.
- Rencontre-dédicaces avec Camille Piantanida, pour son livre *La Vie est un jeu*
La Petite Fourmi Rouge, 18 heures.
- *Aitor est à travers*, **seul en scène d'Aitor Bourgade**
Les Viviers, 20 h 30.

COUQUÈQUES
Soirée découverte sur le thème des fléchettes
Salle des fêtes, 19 heures.

LACANAU
- Concert du Nola District Brass Band
La Java (Maison du Commandant), 20 heures - 21 h 30.
- Concert du groupe Season
Casino, 20 heures.

LUDON-MÉDOC
Bourse d'échange de livres
Bibliothèque, 16 h 30 - 18 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
Marché nocturne : soirée spéciale « bar à vinyles »
Place de l'église, 19 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Loto solidaire de la Sainte-Croix, en faveur des sinistrés des incendies de la Médullienne
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Concert du groupe Eyaa
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAUMOS
Soirée grillades et pétanque
Place de l'église, 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
« Découvrons le CMCS, dernier jour » : séances d'activités gratuites
Au CMCS, 9 heures - 12 heures
- Visite gourmande : « Les huîtres de port en port »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 heures.
- Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Voile : régate Raid Tram (Translac - Malignac) HN 590
CVBCM (domaine de Bombannes).
- Voile : Coupe Capitaine de flotte
CVBCM (domaine de Bombannes).

HOURTIN
Voile : 13e Médoc' Up, régate
Hourtin-port.

LACANAU
La Réserve nationale de l'étang de Cousseau fête ses 50 ans. Samedi 19 septembre : À la découverte des secrets du marais (9 heures - 12 h 30) ; Mission Cousseau, un défi en famille (15 heures - 17 heures) et spectacle *Nocturnes* **par la compagnie des Musiques Télescopiques (19 h 30 - 21 heures). Dimanche 20 : atelier photographie avec Bastien Campistron (9 heures - 12 h 30), Au Fil des paysages et des traditions (14 heures - 17 heures), Découverte des papillons de nuit (19 h 45 - 22 h 30). Tout le week-end : accueil naturaliste au belvédère et exposition photos de Bastien Campistron et Léa Collober (10 heures - 17 heures)**
Réserve naturelle de l'étang de Cousseau.

SAINTE-HÉLÈNE
Foire de la Sainte-Croix, 254e édition. Samedi : intronisations de la Confrérie de la Frottée à l'Ail (11 heures), cocktail déjeunatoire avec animation musicale par la banda Lous Vinherouns, démonstrations de chiens de bergers, de boxe et de danse country, atelier musical, Olympiades des enfants ; soirée moules frites, concerts du groupe Mansüey et du groupe Tribute to Queen (21 h 30), puis feu d'artifice (23 h 30). Dimanche : messe (10 heures), balades à dos d'âne et de poney, bar à vinyles, etc. Fête foraine et vide-greniers tout le week-end
Place du champ de foire.

VENDAYS-MONTALIVET
Monta Del Sol, festival andalou, 4e édition. Samedi : grande démonstration de sévillannes (au marché, 12 heures), déambulation de la rue piétonne au front de mer (13 h 50 - 15 heures), spectacles de l'école E'vidanse et de la Pena Flores y lunares (15 h 30), danse équestre (16 h 15), spectacles de l'école Pedrina'Sevillanas et de l'association de Léognan-Peralta (17 heures), initiation gratuite de rumba (17 h 30), spectacles de l'école de flamenco de Royan, de l'école Mireia Garcia et de la Pena Monta Andalouse (18 heures), concert de Rumbero Tékéma (19 h 15), concert de Tablao Flamenco (21 heures) et bal andalou (22 h 30 - minuit). Dimanche : Chants sacrés gitans avec Tékéma (chapelle de Montalivet, 11 heures) ; déambulation de danseuses vers le marché (12 heures) ; chants et danses finales (au marché, 13 heures).
Place du 8-Mai-1945.

VENSAC
Vide-greniers et bourse aux jouets du Petit Pinceau
Salle des fêtes, 8 h 30 - 18 heures.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

ARSAC
- Les Samedis vignerons : dégustation gratuite de vins du Domaine des Bosquets et Gigondas
La Winery, 10 heures - 19 h 30.
- Festi'Familles, 6e édition : animations skateboard avec Benjamin Garcia et football freestyle avec Jonathan Paul, danses hip-hop et K-pop, spectacle de l'école de danse d'Arsac, structures gonflables, chamboule-tout, parcours de motricité, barbe à papa, etc.
Plaine des sports, 15 heures - 19 heures.

BLANQUEFORT
Tournoi d'échecs (7 ans et +)
Salle Annie-Aubert (Les Colonnes), 10 heures - midi.

CARCANS-MAUBUISSON
Journées mondiales des zones humides en Médoc : sortie découverte d'une lagune forestière - « Une pépite dans la forêt »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 9 h 30 - 12 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.
- Café des parents : rencontrons-nous !
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures.
- Conférence Thérapie humaniste et spirituelle
L'Escale tiers-lieu, 15 heures.

HOURTIN
« Après les feux, quelle forêt pour demain ? » rencontre-débat avec Arthur Guérien-Turcq, géographe et enseignant à Sorbonne Université
Librairie Luluberlue, 18 h 30.

LACANAU
- Compétition de golf et concert de rock (19 h 30)
Golf de la Méjanne.
- Concert de Joss Bari
La Java (Maison du Commandant), 20 heures.
- Soirée karaoké
Pub La Canaulaise, 20 h 30.

LE PORGE
Portes ouvertes du jardin-forêt L'Orée du Bois : découverte des oiseaux, semis et plantation de légumes d'hiver, découverte culinaire et crêpes, auberge espagnole
Sur place (en face du lotissement Parc de L'Océan, 2 chemin du Gleysaou), 10 heures - 14 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Braderie de la Croix Rouge Française
Place Saint-Clair, 9 h 30 - 18 heures.

LE TEMPLE
Atelier artistique adulte basé sur la récupération de tissus sur le thème : « Crée ton tableau à la manière de l'artiste William Wilson »
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 12 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Atelier « Ça bulle dans le bocal » : création de boissons fermentées, animé par Pascale Zouari
Maison de Grave, 15 heures - 17 heures.
- « Sous les étoiles », soirée d'observation avec l'Astronomie Club Médocain
Place de Cantines, 20 heures - 22 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
Randonnée pédestre au cœur des paysages et du patrimoine moulissois (marche 10 km) au profit de l'AFM Téléthon : accueil gourmand (9 heures), départ 9 h 30, arrivée vers 12 h 30 au bord de la jalle de Tiquetorte, brunch campagnard offert au bord de l'eau (amenez votre assiette et vos couverts !), possibilité de revenir à l'église en navette et animations l'après-midi
Rendez-vous devant l'église Saint-Saturnin, 9 heures.

PAREMPUYRE
Concert des orchestres d'harmonie d'Albi et Macau
L'Art Y Show, 20 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Fête de l'abeille : extraction, dégustation et vente de miel ; sentier et musée de l'abeille, artisanat et exposants, conférences, atelier bonbons au miel, maquillage enfant et jeux, concours de pain d'épices, restauration et tombola
Au rucher-école de Benon, 9 h 30 - 17 heures.
- Café littéraire
Médiathèque, 14 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
« Productions locales - À la découverte de la spiruline », balade - rencontre avec un producteur
La Pointe d'Argent, 14 h 30 - 16 h 30.

SOUSSANS
Marché nocturne de fin des vendanges avec soirée dansante animée par Disco Love
Place de l'église, 18 heures.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

ARCINS
Vide-greniers
Salle des fêtes, 9 heures - 18 heures.

ARSAC
Concours de belote
Salle de Soubeyran, 15 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
« À quoi servent les enquêtes publiques ? » conférence animée par Frédéric Graber, historien de l'environnement et directeur de recherche au CNRS
L'Estran, 15 heures - minuit.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Castelnau en santé : ateliers ludiques et dépistages santé gratuits (pas besoin d'être à jeun !)
Moulin des Jalles, 9 heures - 14 heures.

EYSINES
Dernier jour de l'exposition d'art contemporain « Vanités », par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre Brana,

OÙ SORTIR !







OÙ SORTIR !



ZOOM



Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
- « Les trois habitudes des gens heureux », conférence de Guèn Kelsang Sangyé, moine bouddhiste
L'Embellie, 15 heures - 16 h 30.
- Sunday Live Music : concert des groupes Match Point + Exparty
Le Mulligan, 22 heures.

LE PORGE
Bal country soilidaire de Seaside Country 33 au profit du CCAS et de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Porge
Salle des fêtes, 13 h 30.

SOULAC-SUR-MER
La Soulacaise 2026 : courses 5 et 10 km
Départ devant la Statue de la Liberté, 9 h 30.

VERTHEUIL
Fêtons l'automne : venez déclamer le poème de votre choix !
L'Art en partage, 11 heures.

LUNDI 21 SEPTEMBRE

BRACH
Après goûter : lecture kamishibaï de *Monsieur Renard à la pipliothèque* (3 ans et +)
Bibliothèque, 17 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Dernier jour de l'exposition des peintures de Sophie-Charlotte Lafargue de Grangeneuve, « Sophie s'expose »
L'Estran, 11 heures - 13 h 30 et 16 h 30 - 20 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages, 14 heures - 15 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto de l'Opest
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

PAUILLAC
Thé-ciné : projection du film *The Dog Stars*
L'Éden, 14 h 30.

SALAUNES
Le Lundi des Petits : lectures (0-3 ans) sur le thème « Les Doudous »
Bibliothèque, 10 heures.

MARDI 22 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages, 17 heures.

EYSINES
Atelier massage parents-enfants
Crèche des Cottages, 14 heures - 15 heures.

LE PORGE
- Atelier numérologie sur le thème : « Comment réaliser son thème numérologique ? »
La Grange aux tiroirs, 10 heures - 12 heures.
- Atelier d'écriture sur le thème : « Récit d'évacuation(s) »
La Grange aux tiroirs, 18 heures - 19 heures.

MACAU
« Mieux comprendre les pathologies cognitives », atelier d'information et de sensibilisation destiné aux aidants
Au CCAS, 14 heures - 16 h 30.

PAUILLAC
Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc ! »
Mairie, 14 heures - 17 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Gala d'accordéon avec repas et thé dansant, animé par les orchestres de David Firmin, Aldo Feliciano, Hugues Lamagat et Jérôme Labat, les taxis-danseurs d'Aquitaine et l'ex-chanteuse de l'orchestre David Corry
Espace Guy-Guyonnaud, 12 heures - 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : initiation à la réalité virtuelle
La Cabane aux partages 9 heures - 12 heures.
- Atelier seniors « Chauffe-citron » : jeux de culture et mémoire
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 heures.
- Atelier créatif et éco-ludique parents - enfants : réalisation de transferts sur tee-shirts
Bibliothèque, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.
- Atelier yoga parents-enfants (5-10 ans)
Bibliothèque, 14 h 30 - 15 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
Visite de la maternité
Rendez-vous au standard de la clinique, 18 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Contes au théâtre de papier (0-3 ans) sur le thème « Le Machin »
Bibliothèque, 9 h 30 et 10 heures.

LUDON-MÉDOC
Atelier d'éducation aux médias sur le thème : « IA quoi là-dedans ? »
Bibliothèque Paul-Duchesne, 14 heures et 15 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville, 9 h 30 - 12 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Visite gourmande de la ferme de Neyran
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 h 30.
- Grand concours de pétanque de La Boule Soulacaise
Boulodrome, 14 heures.
- Rencontre avec Valerio Varesi et son éditrice Nadège Agullo pour son livre *La Peur dans l'âme*
La Librairie de Corinne, 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Ciné-goûter : projection du film *Paddington au Pérou*
Salle culturelle, 14 h 30 - 16 heures.

DU 24 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« Évasion », exposition des œuvres de Catherine Rivera
Bibliothèque.

DU 24 AU 27 SEPTEMBRE

SOULAC-SUR-MER
Festival Ciné en Courts, 86e édition
L'Océanic.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Jouons avec les mots
La Cabane aux partages, 17 heures - 18 h 30.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne, 10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne, 14 heures - 16 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Atelier créatif : initiation à la peinture à la lie de vin avec l'artiste-peintre Asca
Château Larose Trintaudon, 19 heures - 21 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite des bunkers
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 heures.
- Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 14 h 30.
- Rencontre d'Écume. doc autour du livre de Léonor de Recondo, *Pietra Viva*
Bistrot tartines et Compagnie, 15 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
Malle de jeux sur le thème de la forêt
Bibliothèque.

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des œuvres de Terence Barnes (lampes), Corinne Becker (coloquintes), Béatrice Ayestaray (bijoux), Nicole Brard (céramiques raku), Sophie Cottin (peintures) et Joss Lac (peintures)
Galerie Beau Bourg, tiers-lieu.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
« Les célébrités naufragées », exposition
L'Estran.

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des photographies de Thierry Magliulo
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

JUSQU'AU 8 OCTOBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
« Regards sauvages », exposition de photographies d'Allison Costalonga Jeambaire sur la faune sauvage de

Cussac-Fort-Médoc
Fort-Médoc.

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

BRACH
« Comment un livre vient au monde ? » exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE en Médoc

DU 18 AU 20 SEPTEMBRE

BÉGADAN
Visite des domaines Laujac
Château Laujac, vendredi 10 heures - 12 heures et 13 h 30 - 18 heures ; samedi et dimanche, 10 heures - 18 heures.

LAMARQUE
Ouverture exceptionnelle du dôme
Église Saint-Seurin, 10 heures - 12 heures et 14 h 30 - 18 heures.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
« L'évolution du trait de côte depuis 6 000 ans », conférence animée par Didier Coquillas, docteur en Histoire ancienne et médiévale
La Bugade, 18 h 30.

LACANAU
Mon Rêve ! « Viim ! Bégueuna fecc under the rain ! », performance artistique de la compagnie Mélimél'Ondes
Ludo-médiathèque de la ville, 15 heures - 18 h 30.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
« Es-tu Fort-Médoc ? » jeu de piste enfants, course d'orientation, Cluedo, expositions
Fort-Médoc, 10 heures - 19 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Ouverture de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et exposition de chasubles
Sur place, 9 h 30 - 13 heures et 15 heures - 17 heures.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Portes ouvertes du site archéologique de la chapelle
Sur place, 15 heures - 18 heures.

LACANAU
-« Passeur de mémoire », exposition de photographies de l'Association culturelle de Lacanau (ACL)
Villa Plaisance.
- Visite de la villa Chantemer
Sur place, 9 heures - 20 heures.
- Visite du musée de la Mémoire Canaulaise
Sur place, 10 heures - 17 heures.
- « Patrimoine en péril », exposition des Artistes Canaulais
L'Escoure, 10 heures - 12 h 30 et 16 heures - 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
- Vide-greniers des Troubadours de la Tour (repas moule-frites à midi)
Tour de l'Honneur, 8 heures - 18 heures.
- Visites du donjon, de son musée, de son toit-terrasse et de son jardin, exposition de reproductions de cartes postales anciennes, exposition sur les abbayes du Nord-Médoc et présence d'une troupe de Vikings
Tour de l'Honneur, 10 heures - 17 heures.
- Visites gratuites du musée
Musée du costume, 14 heures - 17 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Visite du sémaphore de la Pointe de Grave
Rendez-vous communiqué sur inscription au 05 56 09 60 03, 14 heures - 17 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Visites gratuites de l'église Saint-Michel et vente d'objets pour financer la poursuite des travaux
Sur place, 10 heures - 13 heures et 14 heures - 18 heures.

PAUILLAC
Balades avec Hector, pirate-corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous communiqué sur réservation auprès de l'office de tourisme, 14 heures et 16 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Visite guidée de l'atelier Tasuma (sculpture, céramique et bronze)
31 rue du Général-De-Gaulle, 10 heures - 12 heures et 15 heures - 18 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite du temple protestant
Sur place, 10 heures - 17 heures.
- « La Grande Enquête de Back to Soulac », exposition de cartes postales
Bibliothèque, 10 heures - 12 heures et 14 heures - 18 heures.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Visites du moulin de Carcans, de la chapelle de Maubuisson, du Musée des arts et traditions populaires, du Musée du souvenir des Anciens combattants, de la lagune de Corneillouse et du parc à moutons du Pouch
Sur sites, 9 heures - 18 heures. (navettes sur réservation auprès de la mairie à 9 h 30 et 14 h 30)
- Visite de l'exposition consacrée aux femmes de Carcans pendant la Première Guerre mondiale
Mairie, 9 heures - 18 heures.
- Pique-nique villageois
Place de la mairie, 19 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Soirée festive : repas et animation musicale, par le groupe Premier Degré (19 heures), puis feu d'artifice (22 heures)
Fort-Médoc.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Visite guidée de la forêt avec Laurent Andrieu
Forêt du Gurp, 9 h 30 - 11 heures.
- Présentation du livre de Sylvain Sayo, *Histoire des communes de Grayan-et-L'Hôpital, autrefois séparées puis réunies*
Médiathèque, 11 heures - 12 h 30.

HOURTIN
« Histoire du CFM et de la chapelle », exposition et animation, par Demain Hourtin mon village, en présence de l'un des derniers gréeurs de France. Apéritif offert, vente de crêpes et possibilité de pique-niquer
Sur le site de Contaut (autour de la Chapelle), 10 heures - 18 heures.

LACANAU
- Visite du Musée de la Mémoire Canaulaise
Sur place, 10 heures - 17 heures.
- Balades explicatives à la Forge avec Jean-Perroteau
Rendez-vous devant Gedimat (ZA La Meule), 14 heures - et 16 heures.
- Visite de l'hôtel de ville (avec exposition consacrée à la Première Guerre mondiale)
Sur place, 15 heures - 17 heures.
- L'Échange, spectacle, par la compagnie À Bout de Souffle
Au port, 19 h 30.
- Conférence sur la langue occitane par Yan Lespoux, maître de conférences au département d'occitan de l'Université Paul-Valéry Montpellier III
Hôtel de ville, 18 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Exposition de voitures Opel GT
Place de la basilique, 9 heures - 13 heures.
- Visite des bunkers
Rendez-vous à la barrière blanche et rouge au fond du parking des Arros, 10 heures - 12 heures. Apporter une lampe torche et une paire de chaussures fermées.
- « La basilique et ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur réservation auprès de l'office de tourisme, 14 h 30 et 16 heures.
- Je me laisse porter - Parcours artistique, poétique et léger, par la compagnie Les Petites Secousses
Départs du front de mer, 15 h 30 - 19 h 30.
- Dégustation d'huîtres avec accompagnement musical par le groupe Accoust'Ease
Derrière la basilique, 19 h 30 - 20 h 45.
- Show laser par Carat Pyrotechnie
Place de la basilique, 21 heures.

TALAIS
Chants de partage et d'espoir, **concert de Maryline Olivier (voix et piano) et Olivier Saint-Girons (orgue et piano)**
En l'église, 20 h 30.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

CIVRAC-EN-MÉDOC
Vikings au cœur du patrimoine : portes ouvertes de la chapelle du XIe siècle du château d'Escurac, shooting photo grandeur nature, présence de l'association de reconstitution de la vie viking Vikings du Médoc, possibilité de pique-niquer sur place, visite libre du château et dégustation de vins
Château d'Escurac, 10 heures - 14 heures.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Visite guidée gratuite du phare de Richard
Sur place, 14 heures - 18 heures.

LACANAU
- Visite de la villa Plaisance
Sur place, 10 heures - 13 heures.
- Concert du groupe Choral E2P
Église Notre-Dame-des-Flots, 17 heures.
- Dévernissage de l'exposition « Instants du littoral » par l'association Kalani et vente aux enchères au profit des enfants de la commune
La Forestière, plage Sud, 17 h 30 - 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Visite de l'église et du grand orgue Wenner
Église Notre-Dame, 15 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Visites guidées gratuites du musée du Phare de Grave
Sur place, 14 heures - 18 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Déambulation pédestre patrimoniale : balade contée accessible à tous
Départs sur le parking de la mairie, 10 heures et 15 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Visite guidée de l'église Saint-Didier
Sur place, 15 heures - 18 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Concert gospel pop du groupe Heart Voices
En l'église, 16 heures.

SOULAC-SUR-MER
Visite guidée de la ville en calèche
Rendez-vous devant le palais des congrès. Départs des visites commentées à 10 heures, 10 h 30, 11 heures, 11 h 30. Balades sans commentaires sur réservation auprès de l'office de tourisme, 14 heures - 16 heures.

LE JEU DU JDM

E	N	I	M	U	B	L	A	N	U	M	M	O	C	R
N	D	I	M	A	G	E	E	R	R	E	S	N	E	E
N	C	I	E	C	I	F	I	T	R	A	O	T	C	H
O	E	D	R	U	E	R	G	I	A	M	I	B	N	C
I	U	D	G	R	A	N	U	L	E	V	R	A	E	E
T	U	C	O	R	O	D	B	N	N	E	E	L	N	P
A	A	O	A	P	O	T	T	I	N	N	A	T	I	E
R	N	L	F	R	O	E	P	R	A	I	R	E	M	D
E	G	O	P	N	N	S	E	C	T	A	I	R	E	T
G	L	M	I	D	E	T	I	I	V	E	R	D	I	R
R	A	B	U	S	L	T	N	E	M	I	L	O	J	U
E	I	E	R	A	I	I	R	I	M	R	E	F	F	A
P	S	P	O	U	D	R	E	G	R	O	G	N	E	E
S	E	R	U	T	N	I	E	T	I	T	N	A	U	Q
A	M	A	N	D	I	E	R	D	E	G	R	A	F	E

Les mots MÊLÉS

AFFERMIR
ALBUMINE
ALTERNER
AMANDIER
ANGLAISE
ARTIFICE
ASPERGER
BALTE
CANE
COLOMBE
COMMUNAL
DEGRAFE
DEPECHER
DERISION
DRUE
EMINENCE
ENFOUI
ENGORGER
ENSERREE
ENTENDUE
ENTRAVER
GRANULE
IMAGEE
INITIALE
INVITER
ISOPODE
JOLIMENT
MAIGREUR
OGRE
POUDRE
PRAIRE
PRODUIRE
QUANTITE
RATIONNE
SECTAIRE
TARE
TEINTURE
TORRIDE
VERDIR

UN MOT DE 10 LETTRES À DÉCOUVRIR

Solution
COURBATURES

Le Journal du Médoc
Vendredi 18 septembre 2026

Haut les vins !

WILLIAM COURJAUD

Le directeur de la Maison du tourisme et du vin de Pauillac est un endurant, doublé d'un épicurien, qui ne conçoit le vin que dans le partage, à l'image de son approche du vélo, sport solitaire qui, dans le cadre du cyclotourisme, qu'il promeut avec force, se pratique pourtant en équipe, en famille et entre copains.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



C'est avec sincérité que William Courjaud aborde sa dernière « *mission* » professionnelle : « *Je ne triche pas. Je parle avec mon cœur.* » *PHOTO JDM*

Il fut pendant des années un salarié « *dans l'ombre* » de la Maison du tourisme et du vin de Pauillac et de son directeur, Fabrice Fatin. Ce dernier, sans être non plus son mentor, lui a communiqué « *la passion du métier* ». Cette situation, dans la discrétion, convenait bien à William Courjaud, qui se définit avant tout comme « *un opérationnel* », plus à l'aise dans la dimension « *intérieure* » de sa profession que dans le travail de « *représentation* ». Alors il force un peu sa nature, dans la communication notamment, depuis qu'il est à l'avant-poste du navire amarré en bordure d'estuaire. Lancé dans la dernière partie de sa carrière professionnelle, le Médocain de 58 ans est un cycliste confirmé - entre 6 000 et 8 000 kilomètres par an -, habitué des efforts prolongés.

Le carriérisme n'a jamais été son moteur

Lorsque le jeune Salvatorien arrive à la MTV, en 1989, trois ans après son ouverture (la première Maison du vin a disparu dans un incendie), il est jeune diplômé en gestion et comptabilité. Un stage lui a ouvert les portes de l'établissement, qu'il n'a plus quitté, progressant au fil des années de la fonction d'agent d'accueil, la base de tout, à celle de responsable de la boutique, puis des ressources humaines et enfin, directeur. « *Je suis plutôt un analytique. Les chiffres, ça me parle* », explique-t-il.

Ainsi n'a-t-il jamais vraiment quitté Saint-Sauveur, plus précisément Le Fournas, où il a grandi, dans une fratrie de quatre enfants (trois frères et une sœur), avec des parents qu'il a vu « *trimer* » : une maman ouvrière viticole et un père chauffeur routier, entre autres métiers. « *On n'avait pas tout à la maison* », dit-il pudiquement. Aller voir ailleurs qu'en Médoc ? « *Pour quoi faire* ? » Son métier est « *sans arrêt en mouvement* » et ici, « *on est heureux* ». Pour lui et son épouse Nathalie, une Normande, Saint-Sauveur est resté un point d'attache. « *Nos enfants s'épanouissent également dans cette région*. » Sa fille, Alizée Courjaud, 24 ans, est directrice de fast-food à Lesparre-Médoc, tandis que Christopher Courjaud, l'aîné de 30 ans, travaille à ses côtés comme responsable événementiel au sein de l'office de tourisme Médoc Vignoble.

> *« Je suis plutôt un analytique. Les chiffres, ça me parle. »*

Son statut de directeur ne l'empêche pas de continuer à mener ses missions précédentes, en répartissant les responsabilités chez ses collaborateurs, qu'il a fait « *monter en compétences* ». « *La prise de responsabilités, ça change tout* », constate-t-il à présent. La société d'économie mixte (Sem) qu'il dirige chapeaute la MTV, Médoc Vignoble et la gestion du port de plaisance de Pauillac. Soit une structure « *atypique* », privée qui travaille pour le public, résume celui qui ne se décrit surtout pas comme un carriériste. « *Je ne fais pas ça pour être là.* » William Courjaud semble plutôt se voir en capitaine d'un « *petit* » équipage de onze agents (sept à la MTV, trois pour le port et un à l'office de tourisme de Lesparre-Médoc), dans lequel « *il faut savoir tout faire* ».

Le vin et le goût du plaisir partagé

Cet état d'esprit l'accompagne aussi dans sa pratique cycliste : « *Je ne suis pas un compétiteur. Je suis un cyclotouriste, c'est ma soupape. Depuis l'âge de 25 ans, je fais du vélo ; mais passionnément depuis que j'ai les moyens d'avoir un beau vélo.* » C'est dans cette recherche d'équilibre sportif, essentiel à son existence, qu'il projette de préparer le tour de Corse. De temps en temps, lors des virées en Médoc ou au Pays basque, « *on se tire la bourre* ». Pour le reste, c'est avant tout du cyclisme plaisir, un sport porté, idéal pour ne pas trop éprouver ses genoux cagneux d'ex-footeux. Compétiteur, il l'a été dans ses jeunes années de footballeur au sein d'un club, le SPIC, dont il a été le trésorier, une responsabilité qu'il a également occupée « *à l'omnisports* ».

Dans la grande mezzanine de la MTV, entre les becs des distributeurs de vins servis au verre et la grande bibliothèque d'ouvrages dédiés à la culture viti-vinicole, William Courjaud est dans son élément. « *Le vin est un produit complexe, au sens noble du terme. Je suis épicurien et le vin s'invite à ma table, mais je ne peux pas y prendre plaisir seul. Je recherche donc à vivre une expérience, en partageant la dégustation d'un vin, d'un champagne, d'un rhum, etc., en famille ou entre amis.* » Au rez-de-chaussée, la boutique d'objets souvenirs, organisée autour du guichet d'accueil, est richement dotée. Le bâtiment, vieux de quarante ans, « *un peu dans son jus* », mal isolé et difficile à entretenir, aurait besoin d'un bon « *lifting* ». La MTV reste « *une vitrine* » importante du Médoc viticole, dont la vocation première est d'être comme une gare d'information des visiteurs.

La nécessité d'une meilleure « *synergie* »

À ses yeux, des marges de progression importantes existent dans la capacité de chacun - *hébergeurs, restaurateurs, viticulteurs, prestataires d'activités, etc.* - à travailler davantage en « *synergie* » au profit de la destination Médoc et de l'économie locale. « *Évidemment, chacun le fait déjà avec un grand professionnalisme, mais je reste persuadé que nous pouvons ensemble avoir une démarche de promotion commune et être plus performants.* » On le devine capable de se montrer diplomate, pour ne pas froisser les susceptibilités, autant que sans détour. C'est le cas lorsqu'il évoque les effets du mégafeu de Saumos, « *qui nous a mis à mal, économiquement, durant la saison, et qui va laisser des traces sur notre environnement* ».

Le retour des bateaux fluviaux dans un port de plaisance dont la pénible opération de dragage est « *en bonne voie* », assure-t-il, ainsi que la montée en puissance des escales de paquebots à l'appontement de Trompeloup constituent, il en est certain, une opportunité à saisir. Là aussi, il prône une synergie plutôt qu'une approche individualisée de cette manne touristique.

Ce tempérament rassembleur vaut aussi pour son métier : « *Ma carrière linéaire, effectuée au sein de la Sem, m'a permis de développer une expertise approfondie du terrain ; une vision globale engagée et une culture du résultat que je souhaiterais impulser, accompagner, et transmettre modestement à l'équipe d'aujourd'hui et de demain.* »

L'un de ses chevaux de bataille consiste en un « *projet vélo* » - on ne se refait pas - qui permettrait de rapprocher le Médoc des pistes cyclables, à l'ouest, et celui qui n'en a pas, afin d'attirer les cyclotouristes. Entre Lamarque et la côte océanique, le footballeur qu'il est un peu resté préconise une longue « *transversale* ». Logique. ■